



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3844 - Mercredi 27 mars 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 38**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 7

- Résultats provisoires des régions P. 8 à 38

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 39 à 50**

- Marchés de fournitures et services courants P. 39 à 45

- Marchés de travaux P. 46 à 49

- Marchés de prestations intellectuelles P. 50

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 51 à 64**

- Marchés de fournitures et services courants P. 51 à 53

- Marchés de travaux P. 54 à 60

- Marchés de prestations intellectuelles P. 61 à 64



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)

Dossier de Demande de Prix à commandes N°2024-001/ MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 23 février 2024 pour L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE VEHICULES ET DE MOTOCYCLETTES au profit de l'ANSSEAT. Financement : Budget d, Gestion 2023 ; Publication : Quotidien N° 3824 du mercredi 28 février 2024 ; Lettre de convocation CAM : n°2024-009/MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 05/03/2024 ; Nombre de plis reçus : lot 1 quatre (04) – Lot 2 un (01) ; Date de dépouillement : le 07 mars 2024

Soumissionnaires	Lot 01		Variation après diminution	Observations
	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Montant en F CFA	
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini 6 692 641 TTC Maxi 17 300 145 TTC	Min : 6 358 009 TTC Max : 16 435 708 TTC	Rabais offert de 5 % sur le montant minimum et maximum HT	Non conforme Le garage ne contient pas d'atelier de tôlerie, ni d'atelier de soudure, ni d'atelier d'électricité en son sein. (Après visite de la commission comme indiqué dans les données particulières de la DPX)
FASO GARAGE NOUVELLE VISION	Mini: 8 859 800 HT Maxi: 15 092 800 HT	Mini : 8 751 800 HT Maxi : 14 984 800 HT	Diminution de 108 000 FCFA en HT soit 0,72 % Erreur de sommation	Conforme 1er
G KABA SARL	Mini 5 873 000 HT Maxi 15 208 000 HT	Mini 5 532 366 HT Maxi 14 325 936 HT	Rabais offert de 5,8% sur le montant minimum et maximum HT	Le garage ne contient pas d'atelier de tôlerie, ni d'atelier de soudure, ni d'atelier d'électricité en son sein. (Après visite de la commission comme indiqué dans les données particulières de la DPX)
GCVA	Mini 6 471 200 HT Maxi 12 285 600 HT Mini 7 636 016 TTC Maxi 14 497 008 TTC	Mini 6 471 200 HT Maxi 12 285 600 HT Mini 7 636 016 TTC Maxi 14 497 008 TTC		Le garage ne contient pas d'atelier de tôlerie, ni d'atelier de soudure, ni d'atelier d'électricité en son sein. et pont élévateur non monté (Après visite de la commission comme indiqué dans les données particulières de la DPX)

Soumissionnaires	Lot 02		Variation après augmentation des quantités	Observations
	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Montant en F CFA	
G KABA SARL	Mini 284 700 Maxi 1 534 200	Mini 284 700 Maxi 1 534 200		1er
Attributaire provisoire :	<p>(Lot 1) FASO GARAGE NOUVELLE VISION : pour un montant hors taxes minimum de huit millions sept cent cinquante un mille huit cents (8 751 800) Francs CFA et un montant maximum hors taxe de quatorze millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille huit cents (14 984 800) Francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.</p> <p>(Lot 2) G KABA SARL : pour un montant hors taxe minimum de deux cent quatre-vingt-quatre mille sept cents (284 700) Francs CFA et un montant maximum hors taxes de un million cinq cent trente-quatre mille deux cents (1 534 200) Francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.</p>			

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix n°2024-009F/MEEA/SG/DMP du 31/01/2024 pour l'entretien et la réparation de véhicules quatre (04) roues au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques (DGESS). Date d'ouverture : 19/02/2024 ; Nombre de plis reçus : huit (08) ;
Nombre de lots : lot unique ; Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2024.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GARAGE WENPOUIRE	Mini: - Maxi :-	Mini: 8 142 000 Maxi: 16 284 000	Mini: - Maxi :-	Mini: 7 938 450 Maxi: 15 876 900	CONFORME Rabais 2,5% sur le mini et le maxi hors TVA
GARAGE TEEGAWENDE KATRE (GTK)	Mini: 7 499 500 Maxi : 14 999 000	Mini:- Maxi: -	-	-	NON CONFORME : -pas de proposition de marques pour tous les items ; -prospectus ou extrait de catalogue pour les pneus non fournis.
GKABA SARL	Mini:7 636 000 Maxi : 15 272 000	Mini:- Maxi: -	Mini:7 636 000 Maxi : 15 272 000	Mini:- Maxi : -	CONFORME
GROUPE NOUVELLE ET SERVICES	Mini: 7 434 000 Maxi : 14 868 000	Mini: - Maxi: -	Mini: 6 719 658 Maxi : 13 439 316	Mini: - Maxi : -	CONFORME : - Avec une variation de 0.32 % du montant minimum et maximum après une correction d'erreur de multiplication à l'ITEM I.16 (huile 90) - Rabais 9,9% sur le mini et le maxi hors TVA.
GARAGE AFRICA MAINTENANCE	Mini: 7 001 900 Maxi : 14 366 800	Mini: - Maxi: -	-	-	NON CONFORME : - pas de proposition de marques pour tous les items ; -prospectus ou extrait de catalogue pour les pneus non fournis.
GARAGE ZOUNGRANA	Mini: - Maxi :-	Mini: 7 705 105 Maxi : 15 410 210	Mini: - Maxi: -	Mini: 7 705 105 Maxi : 15 410 210	NON CONFORME En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de GARAGE ZOUNGRANA est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : - au minimum : le montant minimum TTC de son offre (7 705 105 F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (7 863 958 F.CFA) ; - au maximum : le montant maximum TTC de son offre (15 410 210 F.CFA) est inférieur au seuil minimum TTC (15 727 917 F. CFA) .
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Mini: - Maxi :-	Mini: 8 242 430 Maxi : 16 484 860	Mini: - Maxi :-	Mini: 8 242 430 Maxi : 16 484 860	CONFORME
GARAGE ZAMPALIGRE	Mini: 8 108 500 Maxi : 16 217 000	Mini: 9 568 030 Maxi : 19 136 060	Mini: 6 737 353 Maxi : 13 474 705	Mini: 7 950 076 Maxi :15 900 152	CONFORME Rabais 16,91% sur le mini et le maxi hors TVA.
ATTRIBUTAIRE	GROUPE NOUVELLE ET SERVICES pour un montant minimum de six millions sept cent dix-neuf mille six cent cinquante-huit (6 719 658) F CFA HTVA et pour un montant maximum de treize millions quatre cent trente-neuf mille trois cent seize (13 439 316) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de rente (30) jours par commande .				

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELCTRONIQUES

Manifestation d'intérêt N°2023-016/MTDPCE/SG/DMP du 14/12/2023 relative au recrutement d'un cabinet pour la conception d'une plateforme de transformation digitale des processus métiers de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL).

Publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP N°3803 du mardi 30 janvier 2024 ; **Financement** : Don IDA n°D609-BF ;

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marches (CAM) : *Lettre n°2024-0044/MTDPCE/SG/DMP/du 14/02/2024* ;

Date d'ouverture et d'évaluation des propositions technique et financière : 20 février 2024 ;

Méthode de sélection : Sélection basée sur les qualifications du consultant ;

Date de la négociation du contrat : 20 février 2024 ;

CONSULTANT	Proposition technique	Montant Lu FCFA		Montant Négocié FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Cabinet SWITCH MAKER SARL	Qualifiée	27 030 000	31 895 400	27 030 000	31 895 400	Néant
ATTRIBUTAIRE :	Cabinet SWITCH MAKER SARL pour un montant de vingt-sept millions trente mille (27 030 000) francs CFA Hors TVA , soit rente et un millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre cents (31 895 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .					

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE				
RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°3842 DU LUNDI 25 MARS 2024 PAGE 4				
Appel d'Offres ouvert à commande n°2024-001/MATDS/SG/DMP du 16/01/2024 pour la fourniture de pause café et déjeuner location de salles au profit du MATDS ; FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; DATE D'OUVERTURE : 4 Mars 2024.				
Lot n°1 : Fourniture de pause-café, pauses-déjeuner et location de salles dans les régions du Plateau Central, de l'Est, du Centre Est, du Centre Sud, du Nord et du Centre Nord au profit du MATDS				
N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant en FCFA des soumissionnés		Observations
		Montant lu	Montant corrigé	
1	CLUB BELKO IFU n°00000222 W Tél:70 23 97 35	MINI : 15 601 000 TTC MAXI : 65 857 195 TTC	MINI : 15 601 000 TTC MAXI : 65 857 195 TTC	Non qualifié -Pièces administratives non fournies -Offre anormalement basse
2	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE IFU n°00031644 F Tél:70 53 00 18	MINI : 19 553 949 TTC MAXI : 81 859 557 TTC	MINI : 19 553 949 TTC MAXI : 81 859 557 TTC	Qualifié 1er Rectificatif
3	MEK SARL IFU n°00015150 R Tél:76 80 65 04	MINI : 16 775 000 TTC MAXI : 70 301 000 TTC	MINI : 17 275 000 TTC MAXI : 72 451 000 TTC	Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Certificat de salubrité au nom d'une autre entreprise -Application de 10% de TVA au lieu de 18% sur la location de salle entraînant une variation de -2,98%.
4	WOURE SERVICES IFU n°00009226T Tél:70 26 75 45	MINI : 15 559 850 TTC MAXI : 66 093 355 TTC	MINI : 15 559 850 TTC MAXI : 66 093 355 TTC	Non qualifié -Pièces administratives non fournies -Offre anormalement basse
5	SOMTINDA PRESTA SERVICES IFU n°00100178 M Tél:71 88 98 06	MINI : 14 750 000 HTVA MAXI : 62 083 750 HTVA	MINI : 14 750 000 HTVA MAXI : 62 083 750 HTVA MINI : 16 825 000 TTC MAXI : 70 872 125 TTC	Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Absence de certificat de salubrité
ATTRIBUTAIRE		ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE , pour un montant minimum de dix-neuf millions cinq cent cinquante-trois mille neuf cent quarante-neuf (19 553 949) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-un millions huit cent cinquante-neuf mille cinq cent cinquante-sept (81 859 557) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) jours pour chaque commande.		
Lot n°2 : Fourniture de pause-café, pauses-déjeuner et location de salles dans les régions du Haut Bassin, du Cascade, du Sud Ouest, du Centre Ouest et de la Boucle du Mouhoun au profit du MATDS.				
N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant en FCFA des soumissionnés		Observations
		Montant lu	Montant corrigé	
1	RESTAURANT CHEZ LOUISIA IFU n°00029337 B Tél:78 24 42 04	MINI : 13 625 000 HTVA MAXI : 57 338 750 HTVA	MINI : 13 625 000 HTVA MAXI : 57 338 750 HTVA MINI : 15 537 500 TTC MAXI : 65 437 625 TTC	Non qualifié -Chiffre d'affaires insuffisant (36 301 591 contre un chiffre d'affaires demandé de 100 000)
2	CLUB BELKO IFU n°00000222 W Tél:70 23 97 35	MINI : 15 558 500 TTC MAXI : 65 671 393 TTC	MINI : 15 558 500 TTC MAXI : 65 671 393 TTC	Non qualifié Pièces administratives non fournies
3	Groupement ETABLISSEMENT GRACE DIVINE/ ENTREPRISE IDA IFU n° 00031644 F Tél:70 53 00 18/ IFU n°00038702 R Tel:70 27 69 62	MINI : 13 887 250 HTVA MAXI : 58 157 105 HTVA	MINI : 13 887 250 HTVA MAXI : 58 157 105 HTVA MINI : 15 713 195 TTC MAXI : 65 852 862 TTC	Qualifié 1er
4	MEK SARL IFU n°00015150 R Tél:76 80 65 04	MINI : 16 775 000 TTC MAXI : 70 301 000 TTC	MINI : 17 275 000 TTC MAXI : 72 451 000 TTC	Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Certificat de salubrité au nom d'une autre entreprise -Application de 10% de TVA au lieu de 18% sur la location de salle entraînant une variation de -2,98%.
5	SOMTINDA PRESTA SERVICES IFU n°00100178 M Tél:71 88 98 06	MINI : 15 250 000 HTVA MAXI : 64 233 750 HTVA	MINI : 15 250 000 HTVA MAXI : 64 233 750 HTVA MINI : 17 415 000 TTC MAXI : 73 409 125 TTC	Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Absence de certificat de salubrité
ATTRIBUTAIRE		Groupement ETABLISSEMENT GRACE DIVINE/ ENTREPRISE IDA pour un montant minimum de Treize millions huit cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante (13 887 250) francs CFA HTVA et Quinze millions sept cent treize mille cent quatre-vingt-quinze (15 713 195) francs CFA TTC et un montant maximum de Cinquante-huit millions cent cinquante-sept mille cent cinq (58 157 105) francs CFA HTVA et Soixante-cinq millions huit cent cinquante-deux mille huit cent soixante et deux (65 852 862) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) jours pour chaque commande.		

Résultats provisoires

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Suivant demande de prix N°2024-05/MSHP/SG/OST/DG/PRM pour l'acquisition de divers imprimés au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)

Financement : Budget OST, gestion 2024 ; Convocation de la CAM : N°2024-01/MSHP/SG/OST/DG/PRM du 28 décembre 2023

Date de dépouillement : Mercredi 10 janvier 2024 à 09h00 - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3780 - jeudi 28 Décembre 2023 - Nombre de lots : un (01) - Nombre de soumissionnaires : neuf (09)

Soumissionnaire	OFFRES LUES		OFFRES CORRIGÉES		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DEFI GRAPHIC	10 310 000	12 165 800	10 210 000	12 047 800	Conforme	1 ^{er}
RENACOM	10 622 500	12 534 550	10 622 500	12 534 550	Conforme	2 ^{ème}
VISIONET	11 980 000	-	11 980 000	-	Conforme	3 ^{ème}
ROYAUME SPORT	9 772 500	11 531 550			Non conforme : Absence de la liste nominative et des attestations de formations du personnel	Ecartée
SAMBEN OFFSET	12 460 000	14 702 800			Non conforme : Absence d'attestation de formation du chef de production, du machiniste, du chef de la brochure et de l'infographe	Ecartée
NIDAP IMPRIMERIE	11 250 000	13 275 000			Non conforme : NIDAP a proposé pour le machiniste une attestation de formation en offsetiste en lieu et place de machiniste. En plus, il a fourni pour le chef de l'Offset une attestation de fin d'apprentissage de press Typo en lieu et place de machiniste	Ecartée
DIPEOTESON SARL	12 120 000	14 301 600			Non conforme : *Parmi le personnel proposé, seul le chef de l'Offset a justifié d'une attestation de formation de machiniste *absence de spécifications techniques dans l'offre du soumissionnaire	Ecartée
SHINY SERVICES SARL	11 575 000				Non conforme : La commission a constaté des discordances entre les CV, attestation de travail et la CNIB chez certains employés. En effet, selon le CV et l'attestation de travail, M. SAWADOGO Daouda travail chez SHINY SERVICES SARL comme machiniste et chef de production depuis le 6 janvier 2019. Cependant, il lui est attribué le 16 mai 2019 soit 4 mois plus tard la profession d'élève à travers sa CNIB. Dans le même ordre, M. KYELEM Peghd-Wende Pontien qui est supposé travailler en qualité d'infographe depuis le 4 janvier 2016 est identifié quatre (4) ans plus tard comme étudiant le 18 juin 2020.	Ecartée
JEHO NISSI SARL	10 105 000	11 923 900			Non conforme : JEHO NISSI SARL n'a pas fourni le bordereau des prix unitaires.	Ecartée

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : DEFI GRAPHIC, pour un montant de treize millions huit cent quarante un mille quatre cent (13 841 400) francs CFA HTVA, après une augmentation des quantités des items 3 et 4 de 4 000 chacun, soit un taux de 14,89% et avec un délai de livraison de quinze (15) jours.

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

COMMUNIQUE

N°2024/MSJE/RBM/DR/DP-BL

La présidente de la commission d'attribution des marchés de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi des Balé informe les candidats et potentiels candidats que la date limite de dépôt des offres entrant dans le cadre de la manifestation d'intérêt n°2024-01/MSJE/RBMH/DRJFPE/DP-BL, publiée dans la revue des marchés publics n°3837 du lundi 18 mars 2024 est fixée au 28 mars 2024 à 9 heures 00 minute au lieu du 28 avril 2024 à 9 heures 00 minute.

La présidente de la CAM

Assèta KOANDA

Administrateur civil

Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

DEMANDE DE PRIX N°2023-019/MSHP/SG/CHU-B/DG/DMP DU 19 OCTOBRE 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE CONTENEURS EN BUREAUX, EN LABORATOIRE ET EN SALLE D'ARCHIVAGE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Financement : BUDGET DU CHU-B « EXERCICE 2023 » DATE DE DEPOUILLEMENT : 07 novembre 2023

NOMBRE DE PLIS RECU : 02 - NOMBRE DE LOTS : Unique - REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°3736 du vendredi 27 octobre 2023 - REFERENCE DE LA PUBLICATION DES RESULTATS INITIAUX : Quotidien des marchés publics : N°3758 du mardi 28 novembre 2023, page 13. »

MONTANT PREVISIONNEL DU BUDGET : 50 000 000 FCFA TTC

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
01	CIA	--	--	48 814 971	45 982 382	Conforme 1^{er} La variation de l'offre est due à des erreurs de calcul aux items 1 et 2 section V (A site 2), aux items 1 et 2 section V (B site 2), à l'item 4 section III (site 3) et aux items 1 et 2 section V (site 3). Un rabais de : en lettre 3 000 500 # 3 500 000 en chiffre . Le taux de variation est de 1,45% .
02	NOVA SARL	40 777 520	40 777 520	--	48 117 474	Conforme 2^{ème}
ATTRIBUTAIRE : CIA		pour un montant de quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-deux (45 982 382) Francs CFA TTC . Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours .				

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

DEMANDE DE PRIX N°2024-04/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP 12/02/2024 POUR ENTRETIEN, REPARATION ET MAINTENANCE DU MATERIEL ROULANT DU CHU-YO. Publication avis : Revue des marchés N°3824 du Mercredi 28 février 2024 ; Page 19 ; Nombre de plis : 07 ;

Nombre de lots : 01. FINANCEMENT : Budget du CHU-YO, Exercice 2024.

Soumissionnaires	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Montant TTC lu	Montant TTC corrigé	Observations
GKABA SARL	8 576 000 14 335 500	8 104 320 13 547 047	10 119 680 16 915 890	9 563 098 15 985 516	Rabais de 5,5% 2 ^{ème}
BBM/RPR	8 095 156 11 652 556	8 095 156 11 652 556	9 552 284 13 750 016	9 552 284 13 750 016	1 ^{er}
GZH	7 925 200 13 516 900	6 715 814 11 454 221	9 351 736 15 949 942	7 924 661 13 515 981	Rabais de 15,26% Offre anormalement basse
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE			10 401 818 15 927 115	9 881 277 15 132 659	Rabais de 5% 3 ^{ème}
GMS			7 297 120 16 911 760	6 421 466 14 882 349	Rabais de 12% Prix irréalistes aux items 10, 19, 20, 49, 69, 83, 107 & 121 (batterie à 400 000fcfa ; courroie de transmission à 450 000fcfa ; joint de pompe de direction à 400 000fcfa ; courroie de compresseur à 400 000fcfa et des pneus à 2000fcfa).
GARAGE OUARE	7 277 000 11 813 000	7 277 000 11 813 000			Proposition des prix irréalistes aux items 80, 121, 141 et 142(des batteries à 12 000 et 12 500 ; des pneus à 9000 et 14 000).
EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL	7 254 000 11 769 000	7 254 000 11 769 000	-	-	Cadre de bordereau des prix unitaires non signé, pas de précision du montant maximum et minimum sur la lettre de soumission, prix irraisonnable aux items 80, 121 et 142(les batteries à 11 000 et 11 500 ; le pneu à 8000).

ATTRIBUTAIRE : BBM/RPR pour un montant minimum total toutes taxes comprises de neuf millions cinq cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre (9 552 284) francs CFA TTC et un montant maximum de treize millions sept cent cinquante mille seize (13 750 016) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2024 et trente (30) jours.

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA – (SONABEL)

COMMUNIQUE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International
n° 02/2023/PR-RNI

Le Directeur Général de la SONABEL, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) informe les éventuels candidats à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert International n° 02/2023/PR-RNI pour les travaux d'extension des postes 90 kV de Kossodo et de la Patte d'Oie et intégration des ouvrages aux systèmes de contrôle commande que la date de remise des offres initialement prévue pour le vendredi 29 mars 2024 à 09 heures est reportée au lundi 15 avril 2024 à 09 heures 00 minutes TU.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-OUEST							
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT DU CENTRE- OUEST							
Appel d'offres ouvert (AAOO) N°2023-01/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 19 décembre 2023 pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région du Centre-Ouest- Gestion 2024 ; Convocation n°2024-03/MATDS/RCOS/G-KDG/ SG/CRAM du 12/03/2024 ; Dates d'ouverture et de délibération : 05/02/2024 et 15/03/2024 ; Nombre de soumissionnaires : quatre-vingt-dix (90) ; ROUTE EN TERRE							
Route en Terre (RT) LOT 01							
Montant prévisionnel (E) = 109 048 500 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 85 370 923 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 99 577 469 F CFA		0,85 M = 84 640 849 F CFA	1,15 M = 114 514 090 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
BMKS Sarl	64 666 124	84 429 000	NEANT		64 666 124	84 429 000	Offre anormalement basse
URSON GROUP	62 461 919	82 442 116	NEANT		62 461 919	82 442 116	Non Conforme Offre anormalement basse ASF, ASC et DRTSS non fournis jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives
OTAF Sarl	62 950 767	84 853 800	NEANT		62 950 767	84 853 800	Conforme
SOCIETE KOUANDA MULTI-SERVICES Sarl	65 756 208	86 809 650	Min : 1 520 076 Max : 2 026 650		67 276 284	88 836 300	Non Conforme -Aucune pièce administrative fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives -Discordance entre le prix unitaire de la tâche 302 (Reprofilage léger) du bordereau des prix unitaires (80 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (65 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 1 520 076 FCFA soit 2,31% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 2 026 650 F CFA soit 2,33%
AFRIQUE FORT Sarl	64 717 171	86 957 740	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Un (01) seul projet similaire au lieu de deux (02) au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel.
NAHIB GROUP INTERNATIONAL(NG I) SA	73 130 000	86 293 400	NEANT		64 319 676	86 293 400	Conforme Erreur de report du montant minimum TTC du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 64 319 676 F CFA au lieu de 73 130 000 F CFA ; Erreur de report du montant maximum HTVA du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 73 130 000 F CFA au lieu de 64 319 676 F CFA
Attributaire	OTAF Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Soixante-deux millions neuf cent cinquante mille sept cent soixante-sept (62 950 767) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Quatre-vingt-quatre millions huit cent cinquante-trois mille huit cent (84 853 800) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire						

Route en Terre (RT) LOT 02							
Montant prévisionnel (E) = 121 920 908 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 98 414 194 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 112 518 223 F CFA		0,85 M = 95 640 489 F CFA	1,15 M = 129 395 956 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
URSON GROUP	74 342 461	95 221 114	NEANT		74 342 461	95 221 114	Non Conforme

Résultats provisoires

						Offre anormalement basse ASF, ASC et DRTSS non fournis jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives
GERBATP Sarl	77 115 423	97 039 982	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme -Pour garantie de soumission adressée au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) - Pour montant minimum de l'offre non mentionné dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
GPS BURKINA Sarl	76 945 350	95 701 887	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée à la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun.
SGTP-S	70 106 713	92 737 638	NEANT	70 106 713	92 737 638	Offre anormalement basse
ENTREPRISE S. BIKIENGA & FRERES/BTP	73 975 258	100 339 715	Min : 0 Max : - 719 800	73 975 258	99 619 915	Conforme - Discordance entre la quantité maximale de la tache 201b (Construction de muret de 0,3x0,7) prévu dans le DAO (200 ml) et celle du devis quantitatif et estimatif (300 ml) - Discordance entre la quantité maximale de la tache 301b (Aménagement amont et aval des ouvrages) prévu dans le DAO (500 m3) et celle du devis quantitatif et estimatif (700 m3) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant maximum TTC de 719 800 F CFA soit 0,72%
GRUPE NASSOURI INTERNATIONAL	75 777 797	97 225 342	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Un (01) seul projet similaire conforme au lieu de deux (02) au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
ACM BTP	77 996 470	103 128 110	Min : 1 622 500 Max : 2 950 000	79 618 970	106 078 110	Non Conforme -Aucune pièce administrative fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (5 500 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (5 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 1 622 500 F CFA soit 2,08% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 2 950 000 F CFA soit 2,86%.
Attributaire	ENTREPRISE S. BIKIENGA & FRERES/BTP pour :					

Résultats provisoires

- Un montant minimum TTC de **Soixante-treize millions neuf cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-huit (73 975 258) F CFA** ;
 - Un montant maximum TTC de **Quatre-vingt-dix-neuf millions six cent dix-neuf mille neuf cent quinze (99 619 915) F CFA** ;
 - Délai de validité du contrat : **Année budgétaire**

Route en Terre (RT) LOT 03							
Montant prévisionnel (E) = 134 346 750 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 107 725 215 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 123 698 136 F CFA		0,85 M = 105 143 416 F CFA		1,15 M = 142 252 257 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
URSON GROUP	81 167 808	103 507 757	NEANT		81 167 808	103 507 757	Non Conforme Offre anormalement basse ASF, ASC et DRTSS non fournis jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives
FUTUR CONSTRUCTION INTERNATIONAL (FCI) Sarl	80 646 547	103 849 735	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Agrément technique expiré depuis le 23 Octobre 2023
ZADANE Sarl	66 007 750	86 991 250	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Trois (03) camions benne fournis au lieu de quatre (04) demandés
ALLIANCE BUILDING/APPUI-CONSEIL SARL(ABAC)	63 715 923	106 851 472	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Un (01) projet similaire fourni au cour des trois (03) dernières années au lieu de deux (02) pour le conducteur des travaux et le chef d'équipe ouvrages
IKUZO Sarl	80 418 741	107 161 818	NEANT		NEANT	NEANT	Entreprise suspendue par décision n° D0056/ARCOP/ORD/du 27 juillet 2023
GERBATP Sarl	86 061 589	107 188 014	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -Pour garantie de soumission adressée au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) - Pour montant minimum de l'offre non mentionné dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
NEERWAYA BTP Sarl	83 575 388	106 970 068	NEANT		83 575 388	106 970 068	Conforme
CGTF Sarl	82 624 662	107 260 702	Min : - 2 301 000 Max : - 1 947 000		80 323 662	105 313 702	Conforme - Discordance entre le prix unitaire de la tâche 206i (Béton B25 ou Q350) du bordereau des prix unitaires en lettres (75 000 FCFA) et celui du devis estimatif et quantitatif (85 000 F CFA) ; - Discordance entre le prix unitaire de la tâche 204 b (3 900 FCFA) et celui devis (3 700 FCFA). Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 2 301 000 F CFA soit 2,78% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 1 947 000 F CFA soit 1,82%
ECIM Sarl	71 146 300 HTVA	90 522 300 HTVA	NEANT		83 952 634	106 816 314	Conforme
SEB-SAS	88 808 069	112 956 031	NEANT		88 808 069	112 956 031	Conforme
ETAR Sarl	89 224 107	111 098 887	NEANT		89 224 107	111 078 887	Conforme
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G & F (ECGF) Sarl	87 522 134	115 970 341	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Camion-citerne à eau non fourni (semi-remorque fournie sans tracteur routier)

Résultats provisoires

GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL	84 924 364	105 843 714	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Un (01) seul projet similaire conforme au lieu de deux (02) au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
BATI-SERVICES Sarl	83 515 444	107 610 749	Min : - 177 000 Max : - 177 000	83 338 444	107 433 749	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 100c (Mesures sociales et environnementales) fixé par le DAO (1 350 000 F CFA) et celui du soumissionnaire (1 500 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 177 000 F CFA soit 0,21% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 177 000 F CFA soit 0,16%
Attributaire	CGTF Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Quatre-vingt millions trois cent vingt-trois mille six cent soixante-deux (80 323 662) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent cinq millions trois cent treize mille sept cent deux (105 313 702) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 04							
Montant prévisionnel (E) = 202 778 453 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 162 054 892 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 186 489 029 F CFA		0,85 M = 158 515 674 F CFA		1,15 M = 214 462 383 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
C.A SERVICE Sarl	128 530 108	162 393 099	NEANT		128 530 108	162 393 099	Conforme
UTS Sarl	129 641 904	164 439 337	NEANT		129 641 904	164 439 337	Conforme
Groupement d'entreprises EBC BTP/ EGC BGC	126 595 611	160 257 589	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme - Un (01) chef d'équipe ouvrage fourni au lieu de deux (02) demandés - Un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02) demandés
SOMAC BTP SA	126 195 486	161 505 452	NEANT		126 195 486	161 505 452	Conforme
ENTREPRISE BEEOGO Sarl	126 295 323	174 694 899	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressé au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS)
SEPS INTERNATIONAL	132 564 996	172 421 443	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Deux (02) compacteurs automoteurs non fournis
BATI-SERVICES Sarl	123 551 251	159 881 681	NEANT		123 551 251	159 881 681	Conforme
Attributaire	BATI-SERVICES Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Cent vingt-trois millions cinq cent cinquante un mille deux cent cinquante un (123 551 251) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent cinquante-neuf millions huit cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-un (159 881 681) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire.						

Route en Terre (RT) LOT 05							
Montant prévisionnel (E) = 109 670 900 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 89 120 933 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 101 450 913 F CFA		0,85 M = 86 233 276 F CFA		1,15 M = 116 668 550 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
OTAF	64 427 115	87 190 200	NEANT		64 427 115	87 190 200	Conforme Moins disant mais attributaire du lot 01 route en terre après combinaison.
ZADANE Sarl	55 714 500	75 579 000	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Trois (03) camions benne fournis au lieu de quatre (04) demandés
MASSOUDE K.	65 205 620	87 213 800	NEANT		65 205 620	87 213 800	Conforme

Résultats provisoires

INTERNATIONAL Sarl						
EGHTP	67 552 404	90 386 230	NEANT	67 552 404	90 386 230	Conforme
SGTP-S	61 703 262	82 833 640	NEANT	61 703 262	82 833 640	Offre anormalement basse
AFRIQUE FORT Sarl	64 705 890	87 658 070	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Un (01) seul projet similaire au lieu de deux (02) au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
ECIM Sarl	55 086 300 HTVA	73 893 000 HTVA	NEANT	65 001 834 TTC 55 086 300 HTVA	87 193 740 TTC 73 893 000 HTVA	Conforme
ETAR Sarl	69 081 094	91 374 480	NEANT	69 081 094	91 374 480	Conforme
GENERALE IMMO Sarl	65 055 406	87 053 320	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Deux (02) camions bennes non fournis Un (01) compacteur automoteur fourni au lieu de deux (02) demandés -Un (01) Motopompe, deux (02) Compacteur à rouleau manuel, deux (02) Bétonnière d'au moins 250 litres, quatre (04) Vibreurs à aiguille, un (01) Lot de panneaux de signalisation temporaire et un (01) Lot de petits matériels (machettes, pelles, brouettes, pioches, etc.) non fournis
ACM BTP	67 309 737	90 928 440	Min : 4 506 420 Max : 6 726 000	71 816 157	97 654 440	Non Conforme -Aucune pièce administrative fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (5 600 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (5 000 F CFA); Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 4 506 420 F CFA soit 6,70% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 6 726 000 F CFA soit 7,40%.
Attributaire	ECIM Sarl pour: - Un montant minimum HTVA de Cinquante-cinq millions quatre-vingt-six mille trois cent (55 086 300) F CFA ; - Un montant maximum HTVA de Soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-treize mille (73 893 000) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 06							
Montant prévisionnel (E) = 136 230 000 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 109 196 020 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 125 416 408 F CFA		0,85 M = 106 603 947 F CFA	1,15 M = 144 228 869 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
MCM Sarl	67 650 000 HTVA	92 250 000 HTVA	Min : - 1 856 730 Max : - 2 076 800		77 970 270 TTC 66 076 500 HTVA	106 778 200 TTC 90 490 000 HTVA	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 302 (Reprofilage léger) du bordereau des prix unitaires en lettres (SOIXANTE ONZE MILLE) et celui en chiffres (50 000 F CFA) ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux

Résultats provisoires

						latéritiques) du bordereau des prix unitaires en lettres (QUATRE MILLE CINQ CENT) et celui en chiffres (5 000 F CFA); Ce qui entraîne une variation en moins-value du montant minimum TTC de 1 573 500 F CFA soit 2,33% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 1 760 000 F CFA soit 1,91%
FASIMMOB	89 110 350	113 751 400	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Pour incohérence entre le montant minimum de la lettre de soumission 89 110 350 F CFA et celui du devis 83 110 350 F CFA conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
ZENIT BTP Sarl	78 415 101	101 132 308	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme -ASF, ASC et DRTSS non fournies jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Pour incohérence entre le montant maximum TTC de la lettre de soumission (101 132 308 FCFA) et celui du devis (108 132 368 FCFA) conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
FUTUR CONSTRUCTION INTERNATIONAL (FCI) Sarl	72 764 700	98 524 100	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Agrément technique expiré depuis le 23 Octobre 2023
MASSOUDE K. INTERNATIONAL Sarl	78 674 553	108 400 700	NEANT	78 674 553	108 400 700	Conforme
IKUZO Sarl	79 763 050	108 471 500	NEANT	NEANT	NEANT	Entreprise suspendue par décision n° D0056/ARCOP/ORD/du 27 juillet 2023
GLOBAL PRO SERVICES (GPS)	78 079 715	107 409 500	NEANT	78 079 715	107 409 500	Conforme
SEB-SAS	82 921 550	114 554 400	NEANT	82 921 550	114 554 400	Conforme
GENERALE IMMO Sarl	78 503 630	107 177 400	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme - Deux (02) camions bennes non fournis - Un (01) compacteur automoteur fourni au lieu de deux (02) demandés - Une (01) Motopompe, deux (02) Compacteur à rouleau manuel, deux (02) Bétonnière d'au moins 250 litres, quatre (04) Vibreurs à aiguille, un (01) lot de panneaux de signalisation temporaire et un (01) lot de petits matériels (machettes, pelles, brouettes, pioches, etc.) non fournis
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION G & F (ECGF) Sarl	87 522 134	117 303 800	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Pour discordance du montant maximum TTC de la lettre de soumission (117 303 800 FCFA) et celui du devis (115 970 341 FCFA) conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
ENTREPRISE METBA	80 466 590	108 737 443	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme -Aucune pièce administrative

Résultats provisoires

CONSTRUCTION DU FASO (EMCF)						fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Trois (03) camions bennes fournis sur quatre (04) demandés - Un (01) compacteur fourni sur deux (02) demandés
FASO EMERGENCE	79 730 240	108 837 300	NEANT	79 730 240	108 837 300	Conforme
Attributaire	MCM Sarl pour : - Un montant minimum HTVA de Soixante-six millions soixante-seize mille cinq cent (66 076 500) F CFA ; - Un montant maximum HTVA de Quatre-vingt-dix millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (90 490 000) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 07							
Montant prévisionnel (E) = 144 161 800 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 113 927 800 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 132 068 200 F CFA		0,85 M = 112 257 970 F CFA		1,15 M = 151 878 430 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
SOCIETE SAGUITE & RAVIA (2S.R)	77 479 400 HTVA	106 262 000 HTVA	NEANT		91 425 692	125 389 160	Conforme
INFINITY DEVELOPEMENT COMPANY Sarl	84 533 359	115 000 676	NEANT		84 533 359	115 000 676	Conforme
ZENIT BTP Sarl	80 901 430	109 100 216	Min : - 1 396 216 Max : - 2 053 259		79 505 214	107 046 957	Non Conforme Offre anormalement basse -ASF, ASC et DRTSS non fournies jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Discordance sur le prix unitaire de la 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) : 3 640 F CFA dans le bordereau des prix unitaires et 3 770 F CFA dans le devis quantitatif et estimatif ; ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 1 396 216 F CFA soit 1,73% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 2 053 259 F CFA soit 1,88%
DONKINO BTP Sarl	84 663 442	114 596 880	NEANT		84 663 442	114 596 880	Conforme
SOCIETE SAFI KANAZOE Sarl	84 223 255	114 575 876	NEANT		84 223 255	114 575 876	Conforme
YI-SO Sarl	71 409 400 HTVA	97 131 000 HTVA	NEANT		84 263 092	114 614 580	Conforme
M.T.Z Sarl	83 421 044	113 302 420	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Absence de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
GROUPE BCOM Sarl	98 801 400	135 334 200	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Deux (02) compacteurs automoteurs non fournis
C-TRAP	83 282 382	113 126 895	NEANT		83 282 382	113 126 895	Conforme
GENIAL CONSTRUCTION & SERVICE Sarl	84 602 833	114 582 366	NEANT		84 602 833	114 582 366	Conforme
ENTREPRISE SAINT REMY	83 310 124	113 071 140	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme 01 projet similaire conforme au lieu de 02 pour tout le personnel Les deux (02) Niveleuses fournies

Résultats provisoires

						sans mise à disposition 02 compacteurs à rouleau manuel, 1 motopompe, 4 vibreurs, 1 lot de petit matériel et 1 lot de panneaux de signalisation non fournis.
CKI Sarl	83 768 943	114 157 625	NEANT	83 768 943	114 157 625	Conforme
ECBR/M	84 349 822	114 656 942	NEANT	84 349 822	114 656 942	Conforme
EGHTP	85 233 978	115 203 371	NEANT	85 233 978	115 203 371	Conforme
GLOBAL PRO SERVICES (GPS)	83 315 127	112 573 180	NEANT	83 315 127	112 573 180	Conforme
ACS	76 301 278	103 087 750	NEANT	76 301 278	103 087 750	Offre anormalement basse
NOUR BTP Sarl	89 012 946	121 662 130	Min : - 5 370 062 Max : - 7 897 150	83 642 884	113 764 980	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tâche 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (5 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (5 500 F CFA); Ce qui entraîne une variation en moins-value du montant minimum TTC de 5 370 062 F CFA soit 6,03% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 7 897 150 F CFA soit 6,49%
NAHIB GROUP INTERNATIONAL(NGI) SA	97 805 000	115 409 000	NEANT	84 814 718	115 409 900	Conforme Erreur de report du montant minimum du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 84 814 718 F CFA au lieu de 97 805 000 F CFA
Groupement NAKINGTAORE (ENT)/ TTM Sarl	104 349 135	143 085 325	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP)
FASO EMERGENCE	84 807 662	115 057 670	NEANT	84 807 662	115 057 670	Conforme
Attributaire	C-TRAP pour : - Un montant minimum TTC de Quatre-vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-deux (83 282 382) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent treize millions cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-quinze (113 126 895) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 08							
Montant prévisionnel (E) = 178 213 400 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 143 607 560 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 164 371 064 F CFA	0,85 M = 139 715 404 F CFA		1,15 M = 189 026 724 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
NOOMWENDE CONSTRUCTION B.T.P Sarl	109 058 581	142 643 911	NEANT		111 543 661	142 751 881	Conforme - Erreur sur la quantité maximum de la tâche 302 (Reprofilage léger) : 35 km au lieu de 168 km ; Ce qui entraîne une variation en moins-value du montant maximum TTC de 5 414 430 F CFA soit 3,80% - Omission de la tâche 403k (Fourniture et pose de garde-corps de type S8 ou équivalent) dans le devis et le bordereau des prix unitaires (pris en compte avec le prix de l'entreprise SEB-SAS, 65 000 F CFA pour la tâche 403k qui s'avère être le prix le plus élevé des soumissionnaires conformes du lot 08 Route en Terre) - Pour le montant minimum : 2 485 080 F CFA TTC - Pour le montant maximum : 5 522 400 F CFA TTC
DONKINO BTP Sarl	110 639 726	142 002 852	NEANT		110 639 726	142 002 852	Non conforme - Chiffre d'affaires non fourni

Résultats provisoires

SOCIETE SAFI KANAZOE Sarl	109 997 688	141 521 412	NEANT	109 997 688	141 521 412	- Marchés similaires non fourni Non conforme - Chiffre d'affaires non fourni - Marchés similaires non fourni
Groupement d'entreprises EBC BTP/ EGC BGC	111 125 214	142 254 664	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme - Un (01) chef d'équipe ouvrage fourni au lieu de deux (02) - Un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02)
SOMAC BTP SA	110 495 795	141 821 982	NEANT	110 495 795	141 821 982	Conforme
SEB-SAS	114 638 368	149 939 674	NEANT	114 638 368	149 939 674	Non conforme - Chiffre d'affaires fourni insuffisant : 119 463 655 FCFA fourni au lieu de 133 700 000 FCFA exigés par le DAO - Marché similaire non fourni
SEPS INTERNATIONAL	116 022 456	151 222 546	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Deux (02) compacteurs automoteurs non fournis
Attributaire	SOMAC BTP SA pour : - Un montant minimum TTC de Cent dix millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-quinze (110 495 795) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent quarante un millions huit cent vingt un mille neuf cent quatre-vingt-deux (141 821 982) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 09							
Montant prévisionnel (E) = 124 651 400 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 98 141 795 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 114 047 558 F CFA		0,85 M = 96 940 424 F CFA		1,15 M = 131 154 692 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
MCM Sarl	61 786 050 HTVA	84 420 800 HTVA	NEANT		72 907 539	99 616 544	Conforme
LA CONCORDE BTP Sarl	71 696 918	98 819 100	NEANT		71 696 918	98 819 100	Conforme
OTAF	72 647 290	99 049 200	Min : - 472 000 Max : - 944 000		72 175 290	98 105 200	Conforme Discordance entre les prix unitaires de la tache 301a (Ouverture de fossés au bull / fossés de garde) du bordereau des prix unitaires : en lettre (CINQUANTE MILLE) et chiffre (150 000 F CFA); Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 472 000 F CFA soit 0,65% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 944 000 F CFA soit 0,95%
DAKIS & CO	71 172 585	99 230 920	NEANT		71 172 585	99 230 920	Conforme
WEND YAM ZEF	72 159 130	98 398 430	NEANT		72 159 130	98 398 430	Conforme
GPS BURKINA Sarl	71 338 031	98 990 200	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée à la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun.
ACS	66 613 065	90 370 300	NEANT		66 613 065	90 370 300	Offre anormalement basse
GROUPE DYNAMIK SERVICE Sarl	72 585 423	99 202 364	Min : - 1 486 800 Max : - 2 124 000		71 119 863	97 078 364	Conforme Erreur de sommation des montants minimum et maximum HTVA dans le devis estimatif et quantitatif : 61 823 570 F CFA au lieu de 61 513 070 F CFA pour le total minimum et 84 519 800 F CFA au lieu de 84 069 800 F CFA pour le total maximum ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (4 740 F CFA) et le devis estimatif et quantitatif (4

Résultats provisoires

						940 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 1 486 800 F CFA soit 2,05% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 2 124 000 F CFA soit 2,14%
ENTREPRISE S. BIKIENGA & RERES/BTP	75 050 360	103 515 500	NEANT	75 050 360	103 515 500	Conforme
ENTREPRISE METBA CONSTRUCTION DU FASO (EMCF)	59 010 030	99 713 127	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme -Aucune pièce administrative fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Trois (03) camions bennes fournis sur quatre (04) demandés -Un (01) compacteur fourni sur deux (02) demandés
Attributaire	GRUPE DYNAMIK SERVICE Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Soixante-onze millions cent dix-neuf mille huit cent soixante-trois (71 119 863) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Quatre-vingt-dix-sept millions soixante-dix-huit mille trois cent soixante-quatre (97 078 364) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route en Terre (RT) LOT 10							
Montant prévisionnel (E) = 147 315 400 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 116 473 362 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 134 978 585 F CFA		0,85 M = 114 731 797 F CFA		1,15 M = 155 225 373 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
BMKS Sarl	58 370 576	114 331 970	Min : 21 874 368	Max : - 4 842 720	80 244 944	109 489 250	Non Conforme Pour une variation de plus de 15% sur le montant minimum. - Discordance entre le prix unitaire en lettre (quatre-vingt-dix-huit mille) et le prix unitaire en chiffre (125 000) de la tache 301 sur bordereau des prix unitaires ; - Erreur de quantité minimum de la tache 305 : 8821,64 m3 au lieu de 2 821,6 m3 ; ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 21 874 368 F CFA soit 37,47% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 4 842 720 F CFA soit 4,24%, conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
FASIMMOB	90 485 149	123 089 856	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Incohérence entre le montant maximum de la lettre de soumission 123 086 898 F CFA et celui du devis 123 806 898 F CFA conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020
ZENIT BTP Sarl	81 113 616	111 242 140	NEANT	NEANT	81 113 616	111 242 140	Non Conforme Offre anormalement basse ASF, ASC et DRTSS non fournies jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024

Résultats provisoires

						invitant les entreprises à compléter les pièces administratives.
LA CONCORDE BTP Sarl	85 763 738	115 761 009	NEANT	85 763 738	115 761 009	Conforme
OSBID-BUSINESS	89 646 547	116 763 006	NEANT	89 646 547	116 763 006	Conforme
SKYLINE GROUP INTERNATIONAL Sarl	83 641 208	113 514 230	Min : 1 040 954 Max : 1 530 814	84 682 162	115 045 044	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (4 600 FCFA) et celui du devis estimatif et quantitatif (4 500 F CFA); Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 1 040 954 F CFA soit 1,24% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 1 530 814 F CFA soit 1,35%
M.T.Z Sarl	83 897 552	113 846 990	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Absence de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
C-TRAP	85 298 100	115 590 068	NEANT	85 298 100	115 590 068	Conforme
ENTREPRISE DJIGUEMDE ZANA	86 367 580	117 235 714	NEANT	86 367 580	117 235 714	Non Conforme AJE non fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives.
GENIAL CONSTRUCTION & SERVICE Sarl	86 292 692	117 169 752	Min : - 509 760 Max : - 679 680	85 782 932	116 490 072	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 204c (Panneaux de signalisation de type A, B, AB et C) du bordereau des prix unitaires (102 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (150 000 F CFA); Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 509 760 F CFA soit 0,59% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 679 680 F CFA soit 0,58%
AGENCE ETOILE SERVICES (AGES)	85 965 360	116 351 540	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Motopompe, Compacteur à rouleau manuel, Bétonnière d'au moins 250 litres, Vibreur à aiguille, Lot de panneaux de signalisation temporaire, Lot de petits matériels (machettes, pelles, brouettes, pioches, etc.) non fournis.
DAKIS & CO	86 462 234	117 221 790	Min : 21 240 Max : 28 320	86 483 474	117 250 110	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 204c (Panneaux de signalisation de type A, B, AB et C) du bordereau des prix unitaires (102 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (100 000 F CFA); Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 21 240 F CFA soit 0,02% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 28 320 F CFA soit 0,02%
CKI Sarl	86 485 613	117 231 702	NEANT	86 485 613	117 231 702	Conforme

Résultats provisoires

NEERWAYA BTP Sarl	84 260 213	111 517 080	NEANT	84 260 213	111 517 080	Offre anormalement basse
CGTF Sarl	85 050 801	118 857 565	NEANT	85 050 801	118 857 565	Conforme
Groupement d'entreprises FTI-BTP/ ER	72 945 780 HTVA	99 492 500 HTVA	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Absence de projets similaires en tant que conducteur des travaux pour le conducteur des travaux.
GROUPE DYNAMIK SERVICE Sarl	86 293 813	117 196 420	NEANT	86 293 813	117 196 420	Conforme
SEB-SAS	90 951 922	123 766 660	NEANT	90 951 922	123 766 660	Conforme
NOUR BTP Sarl	91 822 314	124 184 990	Min : - 5 204 768 Max : - 7 654 070	86 617 546	116 530 900	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (5 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (5 500 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 5 204 768 F CFA soit 5,67% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 7 654 070 F CFA soit 6,16%
ACM BTP	85 590 120	116 622 940	NEANT	85 590 120	116 622 940	Non Conforme Aucune pièce administrative fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives.
Attributaire	SKYLINE GROUP INTERNATIONAL Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Quatre-vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-deux mille cent soixante-deux (84 682 162) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent quinze millions quarante-cinq mille quarante-quatre (115 045 044) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

PISTES RURALES

Pistes Rurales (PR) LOT 01

Montant prévisionnel (E) = 212 433 120 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 171 619 079 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 196 107 504 F CFA	0,85 M = 166 691 378 F CFA		1,15 M = 225 523 629 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
SAAT SA	121 799 971	178 080 000	Min : 2 598 977 Max : 2 258 977		124 398 948	180 678 977	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 100 (Installation de chantier) prévu par le DAO (9 000 000 F CFA) et celui du soumissionnaire (6 797 477 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 2 598 977 F CFA soit 2,13% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 2 258 977 F CFA soit 1,46%
SOMAC BTP SA	123 717 160	168 890 366	NEANT		123 717 160	168 890 366	Conforme
SAOH-BTP	121 575 758	169 027 940	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -ASF non fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à

Résultats provisoires

						compléter les pièces administratives. -Un (01) chef d'équipe ouvrage fourni au lieu de deux (02) demandés -Un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02) demandés
SOCOZAF Sarl	122 368 336	167 643 743	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Pas de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
KO ET FILS Sarl	123 161 401	169 010 891	NEANT	123 164 401	169 010 891	Conforme
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE (EE)	130 748 790	175 063 066	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme - ASC et DRTSS non fournies jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Absence de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
SEPS INTERNATIONAL	130 090 192	178 400 583	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Deux (02) compacteurs automoteurs non fournis
Groupement ESA/SEG-NA BTP	122 108 113	167 896 081	NEANT	122 108 113	167 896 081	Conforme
Attributaire	Groupement ESA/SEG-NA BTP pour : - Un montant minimum TTC de Cent vingt-deux millions cent huit mille cent treize (122 108 113) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent soixante-sept millions huit cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-un (167 896 081) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Pistes Rurales (PR) LOT 02							
Montant prévisionnel (E) = 229 100 053 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 191 806 221 F CFA TTC	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 214 182 520 F CFA TTC		0,85 M = 182 055 142 F CFA TTC	1,15 M = 246 309 898 FCFA TTC		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
ENTREPRISE PHOENIX	126 655 412	178 417 351	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -Un seul projet similaire pour tout le personnel -CV non signé pour tout le personnel - Dédouanement en lieu et place de la carte grise pour le bulldozer, niveleuses, pelles chargeuses et les compacteurs automoteurs
ESSAF	140 495 845	191 806 221	NEANT		140 495 845	191 806 221	Conforme
GERBATP Sarl	125 752 068	182 310 753	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -Pour garantie de soumission adressée au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) - Pour montant minimum de l'offre non mentionné dans la lettre de soumission conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
SAOH-BTP	130 615 059	183 294 094	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -ASF non fournie jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024

Résultats provisoires

						invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. - Un (01) chef d'équipe ouvrage fourni au lieu de deux (02) demandés - Un (01) chef d'équipe terrassement fourni au lieu de deux (02) demandés
SOCOZAF Sarl	130 813 995	180 560 058	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Pas de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
Attributaire	ESSAF pour : - Un montant minimum TTC de Cent quarante millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quarante-cinq (140 495 845) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent quatre-vingt-onze millions huit cent six mille deux cent vingt un (191 806 221) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Pistes Rurales (PR) LOT 03							
Montant prévisionnel (E) = 222 414 830 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 176 877 645 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 204 199 956 F CFA	0,85 M = 173 569 962 F CFA		1,15 M = 234 829 949 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
ENTREPRISE PHOENIX	120 204 635	172 749 868	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -Un seul projet similaire pour tout le personnel -CV non signé pour tout le personnel -Dédouanement en lieu et place de la carte grise pour le bulldozer, niveleuses, pelles chargeuses et les compacteurs automoteurs
DYNAMIK SERVICE	135 835 068	177 161 410	NEANT		135 835 068	177 161 410	Conforme
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE (EE)	143 863 503	185 008 934	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme -ASC et DRTSS non fournies jusqu'à la date de la validation (15/03/2024) malgré la lettre N°2024-77/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM du 27/02/2024 invitant les entreprises à compléter les pièces administratives. -Absence de projets similaires au cours des trois (03) dernières années pour tout le personnel
Groupement NAKINGTAORE (ENT)/ TTM Sarl	154 698 941	222 389 700	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP)
Groupement ESA/SEG-NA BTP	135 858 551	176 593 879	NEANT		135 858 551	176 593 879	Conforme
Attributaire	DYNAMIK SERVICE pour : - Un montant minimum TTC de Cent trente-cinq millions huit cent trente-cinq mille soixante-huit (135 835 068) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent soixante-dix-sept millions cent soixante un mille quatre cent dix (177 161 410) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire.						

Pistes Rurales (PR) LOT 04							
Montant prévisionnel (E) = 264 664 598 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 213 286 635 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 244 113 413 F CFA	0,85 M = 207 496 401 F CFA		1,15 M = 280 730 425 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
ENTREPRISE PHOENIX	145 965 846	206 295 075	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme - Un seul projet similaire pour tout le personnel - CV non signé pour tout le personnel - Dédouanement en lieu et

Résultats provisoires

						place de la carte grise pour le bulldozer, niveleuses, pelles chargeuses et les compacteurs automoteurs
UTS SARL	163 440 340	206 256 428	NEANT	163 440 340	206 256 428	Offre anormalement basse
SAAT SA	175 604 002	223 641 000	Min : - 184 684 Max : - 184 684	175 419 318	223 456 316	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 100 (Installation de chantier) prévu par le DAO (9 000 000 F CFA) et celui du soumissionnaire (9 156 512 F CFA); Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 184 684 F CFA soit 0,11% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 184 684 F CFA soit 0,08%
ESSAF	172 238 373	222 202 972	NEANT	172 238 373	222 202 972	Conforme
SOMAC BTP SA	164 203 942	210 397 673	NEANT	164 203 942	210 397 673	Conforme
ACCORD BTP	164 960 452	210 849 826	NEANT	164 960 452	210 849 826	Conforme
DYNAMIK SERVICE	164 485 065	210 652 424	NEANT	164 485 065	210 652 424	Conforme
KO ET FILS Sarl	170 315 658	209 707 646	Min : - 6 539 560 Max : - 516 840	163 776 098	209 190 806	Conforme - Discordance entre le prix unitaire de la tache 206i (Béton B25 ou Q350) du bordereau des prix unitaires (70 000 FCFA) et celui du devis estimatif et quantitatif (90 000 F CFA) - Discordance entre le prix unitaire de la tache 305 (Fourniture et mise en œuvre de matériaux latéritiques) du bordereau des prix unitaires (4 300 FCFA) et celui du devis estimatif et quantitatif (3 300 F CFA); Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 6 539 560 F CFA soit 3,84% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 516 840 F CFA soit 0,25%
Attributaire	KO ET FILS SARL pour : - Un montant minimum TTC de Cent soixante-trois millions sept cent soixante-seize mille quatre-vingt-dix-huit (163 776 098) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Deux cent neuf millions cent quatre-vingt-dix mille huit cent six (209 190 806) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire.					

ROUTE BITUMEE							
Route Bitumée (RB) LOT 01							
Montant prévisionnel (E) = 166 827 000 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 133 276 121 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 153 406 648 F CFA		0,85 M = 130 395 651 F CFA		1,15 M = 176 417 646 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
SOCIETE DE TRAVAUX ET D'EQUIPEMENT Sarl (STE)	115 440 800	136 220 144	NEANT		100 252 942	136 220 144	Conforme Erreur de report du montant minimum TTC du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 100 252 942 F CFA au lieu de 115 440 800 F CFA
C.A SERVICE Sarl	97 196 022	132 038 354	NEANT		97 196 022	132 038 354	Conforme
SOZENAB BTP	97 568 890	132 799 560	NEANT		97 568 890	132 799 560	Non conforme - Chiffre d'affaires non fourni - Marché similaire non fourni
Groupement INTREPIDE SERVICES Sarl/BATIPLUS SERVICES Sarl	97 258 043	132 046 425	NEANT		97 258 043	132 046 425	Conforme
Attributaire	C.A SERVICE Sarl pour : - Un montant minimum TTC de Quatre-vingt-dix-sept millions cent quatre-vingt-seize mille vingt-deux (97 196 022) F CFA ;						

Résultats provisoires

	- Un montant maximum TTC de Cent trente-deux millions trente-huit mille trois cent cinquante-quatre (132 038 354) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire
--	--

Route Bitumée (RB) LOT 02							
Montant prévisionnel (E) = 185 400 650 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 147 826 901 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 170 371 150 F CFA	0,85 M = 144 815 478 F CFA		1,15 M = 195 926 823 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
Groupement AZARIA BTP LE CHANCEUX SARL & EGETRAM-I/BTP-ZN	107 426 026	147 019 964	NEANT		107 426 026	147 019 964	Non conforme Pour AZARIA BTP LE CHANCEUX SARL : Chiffre d'affaires non fourni, alors que chaque membre du groupement doit fournir au moins 20-30% du chiffre d'affaires demandé conformément à l'arrête 2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022
Groupement SIMCO/GROUPE SOCA	107 210 276	146 054 297	Min : 20 378 522 Max : 29 860 575		127 588 798	175 914 872	Non Conforme Pour une variation de plus de 15% sur le montant minimum et le montant maximum conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020. - Discordance entre le prix unitaire de la tache 202 (Curage manuel des ouvrages) du bordereau des prix unitaires (15 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (12 250 F CFA) ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 206f (Gabion) du bordereau des prix unitaires (25 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (40 000 F CFA) ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 408 (Rechargement des accotements) du bordereau des prix unitaires (5 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (4 000 F CFA) ; - Discordance entre le prix unitaire de la tache 901 (Point à temps route bitumées) du bordereau des prix unitaires (12 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (9 490 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 20 378 522 F CFA soit 19,01% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 29 860 575 F CFA soit 20,44%
SOCIETE DE TRAVAUX ET D'EQUIPEMENT Sarl (STE)	125 921 060	148 586 851	NEANT		108 903 404	148 586 851	Conforme Erreur de report du montant minimum TTC du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 108 903 404 F CFA au lieu de 125 921 060 F CFA
ZIDA MAHAMADI	108 059 564	147 641 128	NEANT		108 059 564	147 641 128	Conforme
SOZENAB BTP	108 231 276	147 872 880	NEANT		108 231 276	147 872 880	Non conforme - Chiffre d'affaires non fourni - Marché similaire non fourni
EKS SA	104 011 183	141 538 298	Min : 2 297 602 Max : 3 378 824		106 308 784	144 917 122	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 901 (Point à temps sur routes bitumées) du bordereau des prix unitaires en lettres (NEUF MILLE SIX CENT) et celui en chiffres (9 300 F

Résultats provisoires

						CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 2 297 602 F CFA soit 2,21% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 3 378 824 F CFA soit une variation de 2,39%
E.RO. F	107 842 607	146 376 994	NEANT	107 842 607	146 376 994	Conforme
Groupement INTREPIDE SERVICES Sarl/BATIPLUS SERVICES Sarl	110 309 645	150 212 997	NEANT	110 309 645	150 212 997	Conforme
EMIP CONSTRUCTION	110 142 203	150 448 820	NEANT	110 142 203	150 448 820	Conforme
Groupement ESA/SEG-NA BTP	108 054 318	147 365 354	NEANT	108 054 318	147 365 354	Conforme
Attributaire	EKS SA pour : - Un montant minimum TTC de Cent six millions trois cent huit mille sept cent quatre-vingt-quatre (106 308 784) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Cent quarante-quatre millions neuf cent dix-sept mille cent vingt-deux (144 917 122) F CFA - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

Route Bitumée (RB) LOT 03							
Montant prévisionnel (E) = 189 329 100 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 153 595 194 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 175 035 538 F CFA		0,85 M = 148 780 207 F CFA		1,15 M = 201 290 868 FCFA	
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
Groupement AZARIA BTP LE CHANCEUX SARL & EGETRAM-IBTP-ZN	111 771 695	150 099 747	Min : 590 Max : 2 880 174		111 772 285	152 979 920	Non conforme - Pour AZARIA BTP LE CHANCEUX SARL : Chiffre d'affaires non fourni, alors que chaque membre du groupement doit fournir au moins 20% du chiffre d'affaires demandé. - Erreur sur le montant forfaitaire de la tache 100 (Installation) : 7 500 500 F CFA au lieu de 7 500 000 F CFA ; Erreur de quantité de la tache 206f (Gabion) : 26 U au lieu de 36 U ; - Erreur de quantité de la tache 301b (Aménagement amont et Aval des ouvrages) : 1087 m3 au lieu de 10,87 m3 ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 590 F CFA soit 0,00053% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 2 880 174 F CFA soit 1,92%
Groupement SIMCO/GROUPE SOCA	107 791 667	149 406 290	Min : 13 857 330 Max : 20 089 500		121 648 997	169 495 790	Conforme - Discordance entre le prix unitaire de la tache 201 (Débroussaillage manuel) du bordereau des prix unitaires (10 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (100 000 F CFA) ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 203 (Curage manuel des ouvrages) du bordereau des prix unitaires (15 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (14 000 F CFA) ; - Discordance entre le prix unitaire de la tache 404 (Réparation et pose de glissières de sécurité) du bordereau des prix unitaires (27 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (25 000 F CFA) ;

Résultats provisoires

						- Discordance entre le prix unitaire de la tache 901 (Point à temps route bitumées) du bordereau des prix unitaires (11 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (9 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en plus-value du montant minimum TTC de 13 857 330 F CFA soit 12,86% et une variation en plus-value du montant maximum TTC de 20 089 500 F CFA soit 13,45%
SOCIETE DE TRAVAUX ET D'EQUIPEMENT Sarl (STE)	127 535 700	150 492 126	NEANT	108 904 489	150 492 126	Conforme Erreur de report du montant minimum du devis estimatif et quantitatif sur la lettre de soumission : 108 904 489 F CFA au lieu de 127 535 700 F CFA
ZIDA MAHAMADI	111 132 199	152 451 634	NEANT	111 132 199	152 451 634	Conforme
EKS SA	103 875 258	142 344 226	NEANT	103 875 258	142 344 226	Offre anormalement basse
E.RO. F	108 286 747	149 175 010	Min : - 3 015 844 Max : - 254 644	105 270 903	148 920 366	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 206h (Béton cyclopéen) sur le bordereau des prix unitaires en lettres (DEUX CENT CINQUANTE MILLE)et celui en chiffres (65 000 F CFA) ; Discordance entre le prix unitaire de la tache 901 (Point à temps route bitumées) sur le bordereau des prix unitaires en lettres (SEPT MILLE SEPT CENT)et celui en chiffres (9 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 3 015 844 F CFA soit 2,79% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 254 644 F CFA soit 0,17%
Groupement INTREPIDE SERVICES Sarl/BATIPLUS SERVICES Sarl	105 968 277	149 310 061	Min : - 15 340 Max : - 30 680	105 952 937	149 279 381	Conforme Discordance entre le prix unitaire de la tache 206 (Gabion) du bordereau des prix unitaires (100 000 F CFA) et le prix unitaire du devis quantitatif et estimatif (101 000 F CFA) ; Ce qui entraine une variation en moins-value du montant minimum TTC de 15 340 F CFA soit 0,01% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 30 680 F CFA soit 0,02%
EMIP CONSTRUCTION	117 237 921	162 798 110	NEANT	117 237 921	162 798 110	Conforme
Attributaire	E.RO. F pour : - Un montant minimum TTC de Cent cinq millions deux cent soixante-dix mille neuf cent trois (105 270 903) F CFA - Un montant maximum TTC de Cent quarante-huit millions neuf cent vingt mille trois cent soixante-six (148 920 366) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire					

HIMO						
HIMO (H) LOT 01						
Montant prévisionnel (E) = 25 428 500 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 20 354 481 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 23 398 892 F CFA		0,85 M = 19 889 058 F CFA		1,15 M = 26 908 726 FCFA
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value	Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+		
IPCO Sarl	14 953 818	20 538 844	NEANT	14 953 818	20 538 844	Conforme
YI-SO Sarl	12 521 050 HTVA	17 042 500 HTVA	Min : - 70 092 Max : - 106 200	14 704 747 TTC 12 461 650 HTVA	20 003 950 TTC 16 952 500 HTVA	Conforme - Erreur de sommation des montants minimum et maximum HTVA dans le devis estimatif et quantitatif : 12 422 050 F CFA au lieu de 12 521 050 F CFA pour le total minimum et 16 892 500 F CFA au lieu de 17 042 500 F CFA pour le total maximum ;

Résultats provisoires

						- Discordance entre le prix unitaire de la tâche 206e (Enrochement) sur le bordereau des prix unitaires en lettres (NEUF MILLE SEPT CENT) et celui en chiffres (9 500) ; Ce qui entraîne une variation en moins-value du montant minimum TTC de 70 092 F CFA soit 0,74% et une variation en moins-value du montant maximum TTC de 106 200 F CFA soit 0,53%
A.P.G.C	14 844 931	20 216 350	NEANT	14 844 931	20 216 350	Conforme
GPS BURKINA Sarl	14 541 199	19 431 650	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée à la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun.
CBET	14 774 839	20 110 150	NEANT	NEANT	NEANT	Non conforme - Citerne (11 KG 2947 /11 H 1454) et camion benne (4920 F2 03) Fournis sans mise à disposition. -Tricycle non fourni
ABUDIR	14 774 839	20 110 150	NEANT	14 774 839	20 110 150	Conforme
G T D Services	12 829 030 HTVA	17 714 500 HTVA	NEANT	15 138 255	20 903 110	Conforme
Attributaire	YI-SO Sarl pour : - Un montant minimum HTVA de douze millions quatre cent soixante et un mille six cent cinquante (12 461 650) F CFA ; - Un montant maximum HTVA de seize millions neuf cent cinquante-deux mille cinq cent (16 952 500) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire.					

HIMO (H) LOT 02

Montant prévisionnel (E) = 25 203 500 F CFA TTC	Moyenne des offres financières (P) = 20 433 323 F CFA	Moyenne pondérée de E et de P (M) = 23 295 429 F CFA	0,85 M = 19 801 115 F CFA		1,15 M = 26 789 743 FCFA		
Nom du soumissionnaire	Montant lu MINIMUM (F CFA TTC)	Montant lu MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
APROFEB	13 416 595 HTVA	18 377 000 HTVA	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Incohérence dans les CV du chef de chantier et du commis de chantier : de janvier 2016 à décembre 2023 commis de chantier de l'entreprise AFRICA NEFORA et pendant la même période l'expert a exécuté les projets similaires avec une autre entreprise
IPCO Sarl	15 014 763	20 745 580	NEANT		15 014 763	20 745 580	Conforme
A.P.G.C	14 706 694	20 068 850	NEANT		14 706 694	20 068 850	Conforme
SOCIETE KOUANDA MULTI-SERVICES Sarl	14 729 704	20 104 250	NEANT		14 729 704	20 104 250	Conforme
GPS BURKINA Sarl	14 292 514	19 431 650	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission adressée à la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun.
ENTREPRISE GENERALE WENDYAM	15 441 703	21 420 57	NEANT		NEANT	NEANT	Non conforme Garantie de soumission fournie pour le lot 2 route en terre et non pour le lot 2 HIMO
G T D Services	12 695 380 HTVA	17 639 500 HTVA	NEANT		14 980 548	20 814 610	Conforme
Attributaire	A.P.G.C pour : - Un montant minimum TTC de Quatorze millions sept cent six mille six cent quatre-vingt-quatorze (14 706 694) F CFA ; - Un montant maximum TTC de Vingt millions soixante-huit mille huit cent cinquante (20 068 850) F CFA ; - Délai de validité du contrat : Année budgétaire.						

Résultats provisoires

GOUVERNORAT DE KOUDOUGOU

Demande de prix N°2024-002/MATDS/RCOS/GVRT-KDG/SG/CRAM du 23 janvier 2024, pour les travaux de réalisation de quatre (04) forages positifs à gros débit dans la région du Centre Ouest pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREA-COS) ; **Financement** : Budget de l'Etat, exercice 2024 ; **Date de dépouillement** : 20 février 2024 ; **Nombre de plis reçus** : 08 ; **Référence de publication de l'avis** : QMP N°3811 du vendredi 09/02/2024 ; **Date de délibération** : 20 février 2024.

N°	SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATION
		MONTANT HTVA	MONTANT TTC	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	
1	KGPRES	25 137 860	29 662 675	25 137 860	29 662 675	Conforme
2	SAPEC	23 320 000	27 517 600	23 320 000	27 517 600	<p>Non conforme</p> <p>Le conducteur des travaux, le chef de chantier, le sondeur et géophysicien n'ont pas fourni d'attestation de disponibilité ;</p> <p>Absence d'attestation de travail pour le Chef d'équipe maçonnerie et Chef d'équipe développement et essais de pompage.</p>
3	EZOH	24 896 000	29 377 280	24 896 000	29 377 280	<p>Non conforme</p> <p>Au niveau de sa méthodologie de travail, l'entreprise prévoit équipe le forage si le débit en fin de foration est égal à 0,7 m3/h alors que le dossier demande à équiper les forages lorsqu'ils déborderont au moins à 6 m3/h en fin de foration. Par ailleurs, elle prévoit poser des pompes manuelles dans son planning alors que ce n'est pas demandé par le dossier.</p> <p>L'ensemble du personnel de l'entreprise n'a pas fourni d'expériences similaires en travaux de forage à gros débit au cours des 03 dernières années demandé par le dossier.</p> <p>Le géophysicien a fourni un diplôme de TSHER en lieu et place de BAC+5 en géophysique/hydrogéologie exigé par le dossier.</p> <p>Absence de certains matériels de travail tel que le camion d'accompagnement, casing, foreuse, compresseur...</p>
4	ECOYAF/WEND-KUUNI	23 666 000	-	23 666 000	27 925 880	<p>Non conforme</p> <p>L'entreprise n'a pas fourni d'expériences similaires en travaux de forage à gros débit au cours des 03 dernières années demandé par le dossier pour le conducteur des travaux, géophysicien, chef de chantier forage et le sondeur</p>
5	ENTREPRISE NIINAANGO	23 925 000	-	23 745 000	28 019 100	<p>Non Conforme</p> <p>L'entreprise a fourni des expériences similaires de 2021 alors qu'elle a eu son agrément en 2023 (confère l'arrêté N 2023-0016/MEEA/CAB du 21 juin 2023).</p> <p>Méthodologie non conforme aux prescriptions technique du dossier de demande de prix. En effet, l'entreprise propose les travaux de forage de nature de travaux différents (En lieu et place des forages à gros débit l'entreprise propose des forages de type F1), en outre, elle prévoit des tâches n'ont prévues dans le dossier : il s'agit entre autres de la pose de pompe manuel, la réalisation de superstructure, d'abreuvoir</p> <p>les montants en lettre sont différents du montant en chiffre sur bordereau de prix unitaire pour les poste 3.1 ; 3.2 et 3.3.</p>
6	ENTREPRISE WAMALGRE	24 000 000	-	24 000 000	28 320 000	<p>Non conforme</p> <p>L'entreprise n'a pas fourni d'expériences similaires en travaux de forage à gros débit au cours des 03 dernières années demandé par le dossier pour le conducteur des travaux, géophysicien, chef de chantier forage et le sondeur</p>
7	SEB-SAS	22 830 000	26 939 400	22 830 000	26 939 400	<p>Non conforme</p> <p>Au niveau de sa méthodologie de travail, l'entreprise prévoit équipe le forage si le débit en fin de foration est égal à 1 m3/h alors que le dossier demande à équiper les forages lorsqu'ils déborderont au moins à 6 m3/h en fin de foration.</p> <p>Absence de casing, débitmètre et chronomètre.</p>

Résultats provisoires

8	NIKHITAA'S	24 500 000	28 910 000	24 500 000	28 910 000	<p>Non conforme Le canevas du Code d'éthique et de déontologie n'a pas été renseigné</p> <p>L'entreprise n'a pas fourni d'expériences similaires en travaux de forage à gros débit au cours des 03 dernières années demandé par le dossier pour le conducteur des travaux, géophysicien, chef de chantier forage et le sondeur.</p> <p>Le géophysicien a fourni un diplôme d'IGR au lieu de géophysicien ou hydrogéologue</p>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		KGPRES : POUR UN MONTANT HORS TAXE DE VINGT CONQ MILLIONS CENT TRENTE SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE (25 137 860) SOIT UN MONTANT TOUTES TAXES COMPRISES DE VINGT NEUF MILLIONS SIX CENT SOIXANTE DEUX MILLES SIX CENT SOIXANTE QUINZE (29 662 675) FCFA AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE QUATRE VINGT DIX (90) JOURS.				

Demande de prix N°2024-001/MATDS/RCOS/G-KDG/SG/CRAM, du 23 janvier 2024 pour les travaux de réalisation de trois cent cinquante (350) latrines familiales semi-finies y compris la fourniture de portes et de tôles dans la province du Bouleimdé pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREA-COS).
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024. **Date de dépouillement :** 20 février 2024. **Nombre de plis reçus :** 02 ;
Référence de publication de l'avis : QMP N°3811 du vendredi 09/02/2024 ; **Date de délibération :** 20 février 2024

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATION
		MONTANT HTVA	MONTANT TTC	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	
1	NEW STAR Sarl	48 887 000	57 686 660	48 887 000	57 686 660	Conforme
2	SO.TRA.BA.C	47 091 500	-	46 091 500	-	<p>Non Conforme (Agrément technique de type B2 fournit en lieu et place de l'agrément Lp du Ministère en charge de l'assainissement demandé)</p> <p>Erreur de sommation, prise en compte du poste 1 (Installation de chantier-Frais Généraux) dans le calcul du coût total.</p>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		NEW STAR Sarl: POUR UN MONTANT HORS TAXE DE QUARANTE HUIT MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE (48 887 000) FCFA SOIT UN MONTANT TOUTES TAXES COMPRISES DE CINQUANTE SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE SIX CENT SOIXANTE (57 686 660) FCFA AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE QUATRE VINGT DIX JOURS (90) JOURS.				

Dossier d'Appel d'Offre Ouvert Accélééré N°2024-001/MATDS/RCOS/GVRT-KDG/SG/CRAM du 23 janvier 2024 pour les travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Nazoanga dans la commune de Nanoro pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau Et de l'Assainissement du Centre-Ouest (DREA-COS) ;
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024. **Date de dépouillement :** 29 février 2024. **Nombre de plis reçus :** 01 ;
Référence de publication de l'avis : QMP N°3814 du mercredi 14/02/2024 ; **Date de délibération :** 06 mars 2024

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATION
		MONTANT HTVA	MONTANT TTC	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	
1	COGETRA	157 992 600	186 431 268	157 992 600	186 431 268	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		COGETRA : POUR UN MONTANT HORS TAXE DE CENT CINQUANTE SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE SIX CENTS (157 992 600) FCFA SOIT UN MONTANT TOUTES TAXES COMPRISES DE CENT QUATRE VINGT SIX MILLIONS QUATRE CENT TRENTE UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE HUIT (186 431 268) FRANCS CFA AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE CENT VINGT (120) JOURS.				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

FICHE DE SYNTHÈSE :

Suivant demande de prix n°2024-014/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 27/02/2024 relatif aux de réalisation de trois cent (300) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL) ;

FINANCEMENT : Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; **Publication :** Quotidien n°3829 du 06/03/2024 ;

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture et délibération : n°2024-019/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 11/03/2024 ;

Date de dépouillement : 14/03/2024 ; **Date de délibération :** 19/03/2024 ; **Nombre de plis reçus :** 04.

SOUSSIONNAIRES	MONTANT en F. CFA				OBSERVATIONS
	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	
LOT 1 : Travaux de réalisation de cent (100) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).					
<i>P = 28 734 918 FCFA TTC ; E = 30 000 000 FCFA TTC ; M = 29 493 967 FCFA TTC ; 0,85 M = 25 069 872 FCFA TTC ; 1,15M = 33 918 062 FCFA TTC.</i>					
SOCIETE DERA SERVICE BTP (SDS-BTP) SARL	21 245 750	25 096 985	-	-	OFFRE NON CONFORME Le montant en lettre sur la garantie de soumission est de sept cent cinquante au lieu de sept cent cinquante mille FCFA demandé dans le dossier de demande de prix.
SOCIETE EBEN-EZER SARL	25 204 400	29 741 192	25 204 400	29 741 192	OFFRE CONFORME
EKOCT CONSTRUCTION ET TRNSPORT	23 498 850	-	23 498 850	-	OFFRE CONFORME Même personnel et matériel pour le lot1 et lot2
Lot 2 : Travaux de réalisation de cent (100) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)					
<i>P = 27 687 963 FCFA TTC ; E = 30 000 000 FCFA TTC ; M = 29 075 185 FCFA TTC ; 0,85 M = 24 713 907 FCFA TTC ; 1,15M = 33 436 463 FCFA TTC.</i>					
SOCIETE DERA SERVICE BTP (SDS-BTP) SARL	21 245 750	25 096 985	-	-	OFFRE NON CONFORME Le montant en lettre sur la garantie de soumission est de sept cent cinquante au lieu de sept cent cinquante mille FCFA demandé dans le dossier de demande de prix
SOCIETE EBEN-EZER SARL	25 135 400	29 659 772	25 135 400	29 659 772	OFFRE CONFORME
EZI.BF	-	24 814 220	-	-	OFFRE NON CONFORME L'agrément technique de la catégorie B2 fourni suivant l'arrêté 2019-0023/MUH/SG/CATDB du 06/06/2019 portant agrément pour l'exercice de la profession d'entrepreneur du bâtiment, dans la catégorie B (entreprise générale) n'est pas conforme à l'agrément technique demandé (Lp du Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement)
EKOCT CONSTRUCTION ET TRNSPORT	21 793 350	-	21 793 350	-	OFFRE CONFORME Même personnel et matériel pour le lot1 et lot2
Lot 3 : Travaux de réalisation de cent (100) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).					
<i>P = 24 166 223 FCFA TTC ; E = 30 000 000 FCFA TTC ; M = 27 666 489 FCFA TTC ; 0,85 M = 23 516 516 FCFA TTC ; 1,15M = 31 816 463 FCFA TTC</i>					
SOCIETE DERA SERVICE BTP (SDS-BTP) SARL	20 645 750	24 361 985	-	-	OFFRE NON CONFORME Le montant en lettre sur la garantie de soumission est de sept cent cinquante au lieu de sept cent cinquante mille FCFA demandé dans le dossier de demande de prix
EKOCT CONSTRUCTION ET TRNSPORT	20 479 850	-	20 479 850	-	OFFRE CONFORME
ATTRIBUTAIRE :					
Lot 1 : SOCIETE EBEN-EZER SARL pour un montant de vingt-cinq millions deux cent quatre mille quatre cents (25 204 400) Francs CFA HTVA soit vingt-neuf millions sept cent quarante un mille cent quatre-vingt-douze (29 741 192) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours					
Lot 2 : EKOCT CONSTRUCTION ET TRNSPORT pour un montant de vingt un millions sept cent quatre-vingt-treize mille trois cent cinquante (21 793 350) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours					
Lot 3 : EKOCT CONSTRUCTION ET TRNSPORT pour un montant de vingt millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent cinquante (20 479 850) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours					

Résultats provisoires

FICHE DE SYNTHÈSE :

Suivant demande de prix n°2024-004/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 24/01/2024 relatif aux travaux de réalisation de trois (03) Mini AEP et de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans la région du plateau central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL) ;

FINANCEMENT : Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; **Publication** : Quotidien n°3803 du mardi 30/01/2024 ;

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture et délibération : n°2024-058/MATDS/ RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 01/02/2024 ;

Date de dépouillement : 08/02/2024 ; Date de délibération : 21/02/2024 ; Nombre de plis reçus : 14.

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA en F. CFA	MONTANT LU TTC en F. CFA	MONTANT CORRIGE HTVA en F. CFA	MONTANT CORRIGE TTC en F. CFA	OBSERVATIONS
Lot 1 : Travaux de réalisation d'une (01) Mini AEP dans la région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)					
P = 19 030 568 FCFA TTC ; E = 22 365 798 FCFA TTC ; M = 21 031 706 FCFA TTC ; 0,85 M = 17 876 950 FCFA TTC ; 1,15M = 24 186 462 FCFA TTC					
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	15 990 000	-	15 990 000	-	OFFRE CONFORME
ENTREPRISE SAINT REMY	-	19 346 100	16 295 100	19 228 218	OFFRE CONFORME Item 2.2.2 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 1.100.000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaires le prix unitaire en lettre est d'un million cent F.CFA HTVA. Variation : $1*1000100-1*1100000 = - 99 900$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,61% du montant initial de l'offre.
REHOBOTH SERVICES INTERNATIONAL SARL	-	21 977 500	18 250 000	21 535 000	OFFRE CONFORME Item 4.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX. Variation : $5*75000-10*75000 = -375 000$ HTVA soit une variation à la baisse de 2,01% du montant initial de l'offre.
AFRICA BUILDER ET TRADING	15 550 000	18 349 000	15 400 000	18 172 000	OFFRE CONFORME Item 2.1.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 2 au lieu de 3 inscrits dans la DPX ; Item 4.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX ; Variation : $3*50000-2*50000 +5*50000-10*50000= -150 000$ HTVA soit une variation à la baisse de 0,96% du montant initial de l'offre
SOCIETE AFRICAINE POGBI ASSETA- BF (SAPA-BF) SARL	15 275 000	18 025 090	15 800 500	18 644 590	OFFRE CONFORME Item 2.2.4 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 200 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé par les offres conforme. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT d'un montant de deux cent mille F.CFA HTVA Item 2.3.3 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 300 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé par les offres conforme. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS) d'un montant de six cent cinquante F.CFA HTVA Variation : $1*200000-1*200000+1500*650-1500*300= 525 000$ F.CFA soit une variation à la hausse de 3,44% du montant

Résultats provisoires

					initial de l'offre.
SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS)	15 030 000	17 735 400	15 030 000	17 735 400	OFFRE CONFORME
ELITE HYDRO SERVICES	15 375 000	-	-	-	<p style="text-align: center;">OFFRE NON CONFORME</p> <p>Agrément technique suivant arrêter n°2018-21/MEA/CAB du 20/11/2019 visé le 21/12/2018 sous le n°01996 Agrément technique non probant. Le soumissionnaire ne figure pas sur la liste de l'agrément fourni.</p> <p><u>Conducteur des travaux :</u> - KOBRE Idrissa (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services), expérience de moins de cinq ans ;</p> <p><u>Chef de Chantier :</u> - SOBDIBE Pananre Yves (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services) expérience de moins de cinq ans ; En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022.</p> <p><u>Plombier :</u> KABORE Oumarou Certificat de fin de formation en plomberie sanitaire fourni au lieu du diplôme de CQP demandé.</p>
<p>Lot 2 : Travaux de réalisation d'une (01) Mini AEP dans la région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)</p> <p>P = 19 141 685 FCFA TTC ; E = 22 365 797 FCFA TTC ; M = 21 076 152 FCFA TTC ; 0,85 M = 17 914 729 FCFA TTC ; 1,15M = 24 237 575 FCFA TTC</p>					
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	-	16 690 000	16 665 000	19 664 700	OFFRE CONFORME
					<p>Item 3.3 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 250 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est de deux cent vingt-cinq mille F.CFA HTVA. Variation : $1*225000-1*250000 = - 25 000$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,15% du montant initial de l'offre.</p>
ENTREPRISE SAINT REMY	-	19 753 200	16 640 100	19 635 318	OFFRE CONFORME
					<p>Item 2.2.2 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 1.100 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est d'un million cent F.CFA HTVA. Variation : $1*100100-1*1100000 = - 99 900$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,60% du montant initial de l'offre.</p>
AFRICA BUILDER AND TRADING SARL	18 850 000	18 703 000	15 650 000	18 467 000	OFFRE CONFORME
					<p>Item 2.1.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 2 au lieu de 3 inscrits dans la DPX ;</p> <p>Item 4.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX ;</p> <p>Variation : $3*50000-2*50000 +5*50000-10*50000= -200 000$ HTVA soit une variation à la baisse de 1,26% du montant initial de l'offre</p>
SOCIETE AFRICAINE POGBI ASSETA-BF (SAPA-BF) SARL	15 365 500	18 131 290	16 120 500	19 022 190	OFFRE CONFORME
					<p>Item 2.1.4 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 350 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix</p>

Résultats provisoires

					<p>unitaire le plus élevé fournis par les offres conformes.</p> <p>Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS) d'un montant de six cent mille F.CFA HTVA</p> <p>Item 2.2.3 :</p> <p>Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 150 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conformes.</p> <p>Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT d'un montant de quatre cent mille F.CFA HTVA</p> <p>Item 2.3.4 :</p> <p>Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 330 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conforme.</p> <p>Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS) d'un montant de cinq cent F.CFA HTVA.</p> <p>Variation : $1*600000-1*350000+1*400000-1*150000+1500*500-1500*330= 755\ 000$ F.CFA soit une variation à la hausse de 4,91% du montant initial de l'offre.</p>
ENTREPRISE DE COMMERCE ET DE FOURNITURE DU BURKINA (ECOFOB)	17 050 000	-	16 875 000	-	<p style="text-align: center;">OFFRE CONFORME</p> <p>Item 2.2.4 :</p> <p>Omission de l'item dans le bordereau des prix unitaire d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conforme</p> <p>Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire AFRICA BUILDER AND TRADING SARL d'un montant de deux cent cinquante mille F.CFA HTVA.</p> <p>Item 4.2 :</p> <p>Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX ;</p> <p>Variation : $1*250000\ 5*85000-10*85000= -175\ 000$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 2,49% du montant initial de l'offre.</p>
SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS)	15 380 000	18 148 400	15 380 000	18 148 400	OFFRE CONFORME
ELITE HYDRO SERVICES	15 375 000	-	-	-	<p style="text-align: center;">OFFRE NON CONFORME</p> <p>Agrément technique suivant arrêter n°2018-21/MEA/CAB du 20/11/2019 visé le 21/12/2018 sous le n°01996</p> <p>Agrément technique non probant.</p> <p>Le soumissionnaire ne figure pas sur la liste de l'agrément fourni.</p> <p>Conducteur des travaux :</p> <p>- KOBRE Idrissa (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services), expérience de moins de cinq ans ;</p> <p>Chef de Chantier :</p> <p>- SOBDIBE Pananre Yves (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services) expérience de moins de cinq ans ;</p> <p>En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022.</p> <p>Plombier :</p> <p>KABORE Oumarou</p>

Résultats provisoires

					Certificat de fin de formation en plomberie sanitaire fourni au lieu du diplôme de CQP demandé,
Lot 3 : Travaux de réalisation d'une (01) Mini AEP dans la région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).					
P = 19 155 353 FCFA TTC ; E = 22 365 797 FCFA TTC ; M = 21 081 619 FCFA TTC ; 0,85 M = 17 919 376 FCFA TTC ; 1,15M = 24 243 862 FCFA TTC					
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	16 240 000	-	16 140 000	-	OFFRE CONFORME Item 1.2 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 150000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est de cent mille F.CFA HTVA. Variation : $2*100000-2*150000 = - 100 000$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,62% du montant initial de l'offre.
ENTREPRISE SAINT REMY	-	20 113 100	16 945 100	19 995 218	OFFRE CONFORME Item 2.2.2 : Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 1.100 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est d'un million cent F.CFA HTVA. Variation : $1*1000100-1*1100000 = - 99 900$ F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,59% du montant initial de l'offre.
REHOBOTH SERVICE INTERNATIONAL SARL	-	21 977 500	18 250 000	21 535 000	OFFRE CONFORME Item 4.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX. Variation : $5*75000-10*75000 = -375 000$ HTVA soit une variation à la baisse de 2,01% du montant initial de l'offre
AFRICA BUILDER AND TRADING	15 150 000	17 877 000	14 950 000	17 641 000	OFFRE ANORMALEMENT BASSE Item 2.1.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 2 au lieu de 3 inscrits dans la DPX ; Item 4.2 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 10 au lieu de 5 inscrits dans la DPX ; Variation : $3*50000-2*50000 +5*50000-10*50000=-200 000$ HTVA soit une variation à la baisse de 1,32% du montant initial de l'offre
SOCIETE AFRICAINE POGBI ASSETA-BF (SAPA-BF) SARL	15 335 000	18 095 300	15 335 000	18 095 300	OFFRE CONFORME
SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS)	15 780 000	18 620 400	15 780 000	18 620 400	OFFRE CONFORME
ELITE HYDRO SERVICES	15 375 000	-	-	-	OFFRE NON CONFORME Agrément technique suivant arrêter n°2018-21/MEA/CAB du 20/11/2019 visé le 21/12/2018 sous le n°01996 Agrément technique non probant. Le soumissionnaire ne figure pas sur la liste de l'agrément fourni. <u>Conducteur des travaux :</u> - KOBRE Idrissa (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services), expérience de moins de cinq ans ; <u>Chef de Chantier :</u> - SOBDIBE Pananre Yves (Attestation de travail du 07 Février 2024 couvrant la période de Mai 2019 à nos jours fournis par Elite Hydro Services) expérience de moins de cinq ans ; En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022. <u>Plombier :</u> KABORE Oumarou

Résultats provisoires

					Certificat de fin de formation en plomberie sanitaire fourni au lieu du diplôme de CQP demandé.
<p>Lot 4 : Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans la région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).</p> <p>P = 16 984 133 FCFA TTC ; E = 19 500 000 FCFA TTC ; M = 18 493 653 FCFA TTC ; 0,85 M = 15 719 605 FCFA TTC ; 1,15M = 21 267 701 FCFA TTC.</p>					
EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	14 100 000	-	14 100 000	-	OFFRE CONFORME
ENTREPRISE SAINT REMY	-	16 254 500	13 775 000	16 254 500	OFFRE CONFORME
AGENCE GENERALE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE (AGIA)	15 835 000	-	15 835 000	-	OFFRE CONFORME
FORATECH-BF	16 200 000	-	16 200 000	-	OFFRE CONFORME
AXEL SARL	-	15 583 080	13 170 000	15 540 600	<p style="text-align: center;">OFFRE ANORMALEMENT BASSE</p> <p>Item X.1 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 3 au lieu de 1 inscrits dans la DPX. Variation : $1*18000-3*18000 = -36\ 000$ HTVA soit une variation à la baisse de - 0,27% du montant initial de l'offre</p>
SOCIETE AFRICAINE POGBI ASSETA-BF (SAPA-BF) SARL	13 500 000	15 930 000	17 460 000	20 602 800	<p style="text-align: center;">OFFRE NON CONFORME ET HORS ENVELOPPE</p> <p>Item III.2 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 400 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conformes. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire FORATECH-BF d'un montant d'un million cinq cent mille F.CFA HTVA</p> <p>Item IV.1 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 200 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conforme. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire AXEL SARL d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille F.CFA HTVA.</p> <p>Item IV.5 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 50.000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conforme. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire ENTREPRISE SAINT REMY d'un montant de quarante mille F.CFA HTVA.</p> <p>Item IV.7 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 100.000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre n'est pas inscrit d'où l'utilisation du prix unitaire le plus élevé fourni par les offres conforme. Le prix unitaire le plus élevé est celui du soumissionnaire SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS) d'un montant de cinquante mille F.CFA HTVA.</p> <p>Variation : $3*1500000-3*400000+3*480000-3*200000+40000*3-3*50000+3*50000-3*100000= 3\ 960\ 000$ F.CFA soit une variation à la hausse de 29,33% du montant initial de l'offre. La variation est supérieure à 15%.</p>
SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS).	13 280 000	15 670 400	13 280 000	15 670 400	OFFRE ANORMALEMENT BASSE

Résultats provisoires

OFFRE NON CONFORME					
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION AFRIQUE NOUVELLE-BTP (ECAN-BTP)	13 045 000	-	-	-	<p>Conducteur des travaux : -ILBOUDO Emmanuel ; -Attestation de travail du 08 Février 2024 couvrant la période Mai 2021 à nos jours fournis par ECAN-BTP, une expérience totalisée de moins de cinq (05) ans ;</p> <p>Chef de Chantier : -GUETCHO TAKEDO Martial ; -Attestation de travail du 08 Février 2024 couvrant la période Mai 2021 à nos jours fournis par ECAN-BTP, une expérience totalisée de moins de cinq (05) ans ;</p> <p>Géophysicien : -SIONE Binkabou Jules ; -Attestation de travail du 08 Février 2024 couvrant la période Mai 2021 à nos jours fournis par ECAN-BTP, une expérience totalisée de moins de cinq (05) ans ;</p> <p>Chef équipe maçonnerie : -BEOGO Roland ; -Absence d'attestation/certificat de travail.</p> <p>En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022.</p> <p>-pièces administratives non fournies après expiration des délais de complément</p>
E2F	13 591 500	-	-	-	<p style="text-align: center;">OFFRE NON CONFORME</p> <p>Conducteur des travaux : -IDANI T. L. Firmin ; -Absence d'attestation de travail ;</p> <p>Chef de Chantier : -OUEDRAOGO Romain ; -Absence d'attestation/certificat de travail ;</p> <p>Géophysicien : -ZONGO Issa ; -Absence d'attestation/certificat de travail ;</p> <p>Chef équipe maçonnerie : -SAWADOGO Alassane ; -Absence d'attestation de travail ;</p> <p>En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022.</p> <p>Les attestations/certificats de travail du personnel ne sont pas fournies.</p>
YAMISS SERVICE INTERNATIONAL	-	16 236 800	-	-	<p style="text-align: center;">OFFRE NON CONFORME</p> <p>Conducteur des travaux : -ZONGRANA Paulin (Certificat de travail du 08 Février 2024 couvrant la période 2020 à nos jours) fourni YAMISS SERVICE INTERNATIONAL. Une expérience totalisée de moins de cinq (05) ans ; CV non fourni ;</p> <p>Chef de Chantier : -OUATTARA Brama Absence d'attestation/certificat de travail ; CV non fourni ;</p> <p>Géophysicien : -SAWADOGO Tibila -Diplôme de technicien supérieur en géophysique fourni au lieu de Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en hydrogéologie ou géophysique ; -Absence d'attestation/Certificat de travail, -CV non fourni.</p>

Résultats provisoires

					<p><u>Chef foreur :</u> - NIKIEMA Ousseni ; - Diplôme non fourni ; - Absence d'attestation/Certificat de travail ; - CV non fourni.</p> <p><u>Chef d'équipe de développement et d'essai de pompage :</u> - TANKOANO K. D. Arnaud ; - CV non fourni ;</p> <p><u>Chef équipe maçonnerie :</u> - NABI Moïse ; - Diplôme non fourni ; - Absence d'attestation/Certificat de travail ; - CV non fourni.</p> <p><u>Chef équipe installation des pompes :</u> - YAMEOGO Oumar ; - CV non fourni</p> <p>En conformité avec la décision n°2022-L0305/ARCOP/ORD du 01/07/2022. Le doit de la facture n°009-2017 du 06/02/2017 délivrée par GENYX BUILDER GROUP n'est pas au nom de YAMIS SERVICE INTERNATIONAL mais au nom de ENAB,</p> <p>L'attestation de mise à disposition du véhicule immatriculé BF9496 E9 03 fourni par la SOCIETE GENERALE OIL n'est pas fait pour le compte du présent projet ;</p> <p>Les attestations de mise à disposition des véhicules immatriculés BF2910 E3 06 (CAMIONNETTE PICK-UP), BF 05 JP 5009 BF (CAMION BENNE), BF 4955 E4 03 (CAMION BENNE GRUE), 11 KN 8974 (CITERNE A EAU), 11 GJ 3718 BF (VEHICULE SPECIAL) ne sont pas faites pour le compte du présent projet ;</p> <p>Les cartes grises des véhicules immatriculés BF2910 E3 06 (CAMIONNETTE PICK-UP), BF 05 JP 5009 BF (CAMION BENNE), BF 4955 E4 03 (CAMION BENNE GRUE), 11 KN 8974 (CITERNE A EAU), 11 GJ 3718 BF (VEHICULE SPECIAL) ne sont pas fournies.</p> <p>Agrément technique non fourni Lettre de soumission non signée Le Planning d'exécution des travaux est fourni mais non signé par le soumissionnaire</p>
--	--	--	--	--	--

ATTRIBUTION :

LOT 1 : AFRICA BUILDER AND TRADING pour un montant de quinze millions quatre cent mille (15 400 000) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions cent soixante-douze mille (18 172 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours.

LOT 2 : SOCIETE D'ENERGIE ET DE BATIMENT SAS (SEB-SAS) pour un montant de quinze millions trois cent quatre-vingt mille (15 380 000) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions cent quarante-huit mille quatre cents (18 148 400) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours.

LOT 3 : SOCIETE AFRICAINE POGBI ASSETA-BF (SAPA) SARL pour un montant de quinze millions trois cent trente-cinq mille (15 335 000) Francs CFA HTVA soit dix-huit millions quatre-vingt-quinze mille trois cents (18 095 300) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours

LOT 4 : ENTREPRISE SAINT REMY pour un montant de treize millions sept cent soixante-quinze mille (13 775 000) Francs CFA HTVA soit seize millions deux cent cinquante-quatre mille cinq cents (16 254 500) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours.

Résultats provisoires

FICHE DE SYNTHÈSE :

Suivant demande de prix n°2024-003/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 24/01/2024 relatif aux travaux de réalisation de quatre cent cinquante (450) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)

FINANCEMENT : Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; **Publication :** Quotidien n°3803 du mardi 30/01/2024 ;

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)

Ouverture et délibération : n°2024-058/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 01/02/2024 ;

Date de dépouillement : 08/02/2024 ; **Date de délibération :** 21/02/2024 ; **Nombre de plis reçus :** 04.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT en F. CFA				OBSERVATIONS
	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	
LOT 1 : Travaux de réalisation de cent vingt (120) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).					
P = 27 213 762 FCFA TTC ; E = 29 733 335 FCFA TTC ; M = 28 725 506 FCFA TTC ; 0,85 M = 24 416 680 FCFA TTC ; 1,15M = 33 034 332 FCFA TTC					
VAINQUEUR PLUS	23 062 510	27 213 762	23 062 510	27 213 762	OFFRE CONFORME
Lot 2 : Travaux de réalisation de cent-dix (110) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)					
P = 27 064 781 FCFA TTC ; E = 27 255 555 FCFA TTC ; M = 27 179 245 FCFA TTC ; 0,85 M = 23 102 359 FCFA TTC ; 1,15M = 31 256 132 FCFA TTC					
SOCIETE EBEN-EZER SARL	22 991 255	27 129 681	22 936 255	27 064 781	OFFRE CONFORME Item III.10 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 4 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est de trois mille cinq cents F.CFA HTVA. Variation : 110*3500-110*4000=-55000 F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,24% du montant initial de l'offre.
Lot 3 : Travaux de réalisation de cent-dix (110) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)					
P = 24 265 196 FCFA TTC ; E = 27 255 555 FCFA TTC ; M = 26 059 411 FCFA TTC ; 0,85 M = 22 150 500 FCFA TTC ; 1,15M = 29 968 323 FCFA TTC					
GROUPE THIAN SARL	18 191 195	21 465 610	18 191 195	21 465 610	OFFRE ANORMALEMENT BASSE
SOCIETE EBEN-EZER SARL	22 991 255	27 129 681	22 936 255	27 064 781	OFFRE CONFORME Item III.10 Le prix unitaire en chiffre sur le devis est de 4 000 F.CFA HTVA alors que sur le bordereau des prix unitaire le prix unitaire en lettre est de trois mille cinq cents F.CFA HTVA. Variation : 110*3 500 -110*4 000 = - 55 000 F.CFA HTVA soit une variation à la baisse de 0,24% du montant initial de l'offre.
Lot 4 : Travaux de réalisation de cent-dix (110) latrines familiales au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).					
P = 28 533 863 FCFA TTC ; E = 27 255 555 FCFA TTC ; M = 27 766 878 FCFA TTC ; 0,85 M = 23 601 847 FCFA TTC ; 1,15M = 31 931 910 FCFA TTC					
AGENCE GENERALE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE (AGIA)	24 241 240	-	24 181 240	-	OFFRE CONFORME Item II.1 : Le soumissionnaire a utilisé une quantité de 379,9 au lieu de 372,9 inscrits dans la DPX. Variation : 372,9*3000-379,9*3000 = -60 000 HTVA soit une variation à la baisse de 0,25% du montant initial de l'offre.
ATTRIBUTION :					
Lot 1 : VAINQUEUR PLUS pour un montant de vingt-trois millions soixante-deux mille cinq cent dix (23 062 510) Francs CFA HTVA soit vingt-sept millions deux cent treize mille sept cent soixante-deux (27 213 762) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours ;					
Lot 2 : SOCIETE EBEN-EZER SARL pour un montant de vingt-deux millions neuf cent trente-six mille deux cent cinquante-cinq (22 936 255) Francs CFA HTVA soit vingt-sept millions soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-un (27 064 781) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours ;					
Lot 3 : SOCIETE EBEN-EZER SARL pour un montant de vingt-deux millions neuf cent trente-six mille deux cent cinquante-cinq (22 936 255) Francs CFA HTVA soit vingt-sept millions soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-un (27 064 781) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours ;					
Lot 4 : AGENCE GENERALE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE (AGIA) pour un montant de vingt-quatre millions cent quatre-vingt-un mille deux cent quarante (24 181 240) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours.					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 22 à 25**
- * **Marchés de Travaux** **P. 31 à 41**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 26**

Fournitures et Services courants

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Acquisition et l'installation des climatiseurs au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM)

Avis de demande de prix
no2024-02/SGG-CM/SGA/DMP DU 18 mars 2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'État, le Directeur des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour l'acquisition et l'installation des climatiseurs au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours calendaires. Le budget prévisionnel est de trente et un millions cent mille (31 100 000) francs cfa.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres au bâtiment R+3, 3ème étage, 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 99 92.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du

Conseil des Ministres moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs cfa à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent trente trois mille (933 000) francs cfa devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 99 92 au plus tard **le 05/04/ 2024 à 09h 00, heure** à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur des marchés publics

Gislain MILLOGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Entretien et réparation du matériel roulant de l'END

Avis de demande de prix
N°2024-04/MEFP/SG/END/DG/PRM DU 21/03/2024
Financement : budget END – exercice 2024

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Ecole Nationale des Douanes.

1- La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet, entretien et réparation du matériel roulant de l'END tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

NB : Le montant prévisionnel en F CFA TTC est de cinq millions (5 000 000) minimum et de onze millions (11 000 000) maximum ;

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Bureau de la Personne responsable des Marchés sise à l'ex Direction des Enquêtes Douanières face à l'ex BIB siège (actuellement UBA siège) et à la station Shell avenue Dimdoloobsom à Dapoya au Numéro de téléphone : 25-33-02-10 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au bureau Personne Responsable des Marchés sise à l'ex Direction des Enquêtes Douanières face à l'ex BIB siège (actuellement UBA siège) et à la station Shell avenue Dimdoloobsom à Dapoya au Numéro de téléphone : 25-33-02-10 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA auprès de l'Agent Comptable de l'Ecole Nationale des Douanes sise à l'ex Direction des Enquêtes Douanières face à l'ex BIB siège (actuellement UBA siège) et à la station Shell avenue Dimdoloobsom à Dapoya. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA ; devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sise à l'ex Direction des Enquêtes Douanières face à l'ex BIB siège (actuellement UBA siège) et à la station Shell avenue Dimdoloobsom à Dapoya au Numéro de téléphone : 25-33-02-10, avant **le 05/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdou Rasmané SAVADOGO
Chevalier de l'ordre du mérite de la jeunesse et des sports

AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Acquisition de supports de communication au profit de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME)

Avis de demande de prix
N°2024-005/AFP-PME/DG/PRM du 14/03/2024
Financement : Budget AFP-PME, Gestion 2024
Budget prévisionnel : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME).

1. L'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de supports de communication pour ses activités telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les acquisitions se décomposent en lot unique intitulé : Acquisition de supports de communication au profit de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP-PME).

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'AFP-PME située au 2ème étage de l'immeuble Ex Pharmacie Nouvelle, 01 BP 1777 Ouagadougou 01, téléphone : 25 31 83 11/12, fax 25 31 83 14.

1. Tout Candidat éligible, intéressé
2. par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale de l'AFP-PME située au 2ème étage de l'immeuble Ex Pharmacie Nouvelle, 01 BP 1777 Ouagadougou 01, téléphone : 25 31 83 11/12, fax 25 31 83 14, Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant quatre cent cinquante mille (450 000) en francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'AFP-PME située au 2ème étage de l'immeuble Ex Pharmacie Nouvelle, 01 BP 1777 Ouagadougou 01, téléphone : 25 31 83 11/12, fax 25 31 83 14, avant **le 05/04/2024 à 9 heures 00 T.U**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

TIENDREBEOGO Mahamadi

ACQUISITION DE DIVERS LOGICIELS AU PROFIT DE LA SONABHY

APPEL D'OFFRE OUVERT N°2024-002/MDICAPME/SONABHY

Cet avis de demande de prix est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la SONABHY.

1. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les prestations de service d'entretiens et de réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY comme suit :

Lot 01 : Acquisition et installation d'un logiciel de planification des projets au profit de la SONABHY

Lot 02 : Acquisition des logiciels de conception des plans au profit de la SONABHY

Lot 03 : Acquisition d'un outils de sécurité interne Cisco Identity Services Engine (ISE) au profit de la SONABHY

Lot 04 : Acquisition et installation d'un outil de gestion de vulnérabilité au profit de la SONABHY

Lot 05 : Acquisition et installation d'un logiciel de protection XDR au profit de la SONABHY

Lot 06 : Acquisition et installation d'un logiciel de gestion de la trésorerie (refonte XRT) au profit de la SONABHY

Lot 07 : Acquisition et installation d'un logiciel de traitement d'images au profit de la SONABHY

Lot 08 : Acquisition de logiciel de génie civil au profit de la SONABHY

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres à ordre de commande accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111.

3. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours pour chaque lot

4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) Francs CFA TTC pour le lot 1 ; vingt mille (20 000) Francs CFA TTC pour le lot 2, 3, 4, 7 et 8 et trente mille (30 000) Francs CFA TTC pour le lot 5 et 6 à la caisse de la SONABHY.

La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres à commande sera déposé main à main.

5. Les offres devront être soumises au : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 25/04/2024 à 9h00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 01 , deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 02 , trois cent cinquante mille (350

000) F CFA pour le lot 03, cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 04, deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 05 , deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 06, soixante-cinq mille (65 000) F CFA pour le lot 07, cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 08 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 25/04/2024 à 09h 00mn** à l'adresse suivante : salle de conférence, 2ème étage nouveau bâtiment, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, secteur 27.

NB : l'enveloppe financière est de :

Lot 01 : trois millions cinq cent mille (3 000 000) F CFA,
Lot 02 : dix millions cinq cent mille (10 500 000) F CFA
Lot 03 : dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) F CFA
Lot 04 : quinze millions (15 000 000) F CFA
Lot 05 : vingt-deux millions (22 000 000) F CFA
Lot 06 : vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA
Lot 07 : six million cinq cent mille (6 500 000) F CFA
Lot 08 : quatorze million six cent cinquante-huit mille deux cents (14 658 200) F CFA.

Le Directeur des Marchés Publics

K Socratès Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN STABILISATEUR DE TENSION DE 2000 KVA AU DEPOT EXTENSION HCL DE BOBO

APPEL D'OFFRES OUVERT
N°2024-004/MCICAPME/SONABHY

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la SONABHY

1. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation d'un stabilisateur de tension de 2000 KVA au dépôt extension HCL de Bobo.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 15 h 30 mn, bâtiment A, porte A111 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sis au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 15 h 30 mn, bâtiment A, porte A111.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA à la caisse de la SONABHY. La méthode de paiement sera en espèce.

Le Dossier d'Appel d'offres sera déposé physiquement. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres.

4. Les offres devront être soumises au secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **25/04/2024 à 9h00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre millions (4 000 000) F CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 25/04/2024 à 09h 00mn** à l'adresse suivante : salle de conférence, 2ème étage bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, secteur 27.

NB : l'enveloppe financière est de deux cent seize millions (216 000 000) de F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K. S Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE

Acquisition et montage de pneus au profit de la SONAGESS (marché à commande)

Avis de demande de prix

N° : 2024/004/SONAGESS/DG/DMP du 21/03/2024

Financement : BUDGET SONAGESS - GESTION 2024

Montant prévisionnel : trente millions quatre cent vingt mille (30 420 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024, de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SO.NA.GE.S.S).

1. La SONAGESS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et le montage de pneus au profit de la SONAGESS tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : Acquisition et montage de pneus au profit de la SONAGESS.

3. Le délai de validité du marché à commande ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et celui de l'exécution de la commande : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06, porte 115, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures au plus tard **le 05/04/2024 à 10 heures 00mn**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de la (SO.NA.GE.S.S) : Tel : 25 31 28 05/06, porte 115, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA auprès de la caisse de la SONAGESS. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un reçu.

6. Les offres présentées en un (01) original, trois (03) copies en papier, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot et devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, Tel : 25 31 28 05/06, 2ème étage, porte 115, avant **05/04/2024 à 10 heures 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Issaka ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques, des produits d'entretien et de fournitures spécifiques

N°2024-022F /MEEA/SG/DMP

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Avis de demande de prix au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques, des produits d'entretien et de fournitures spécifiques au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux (02) lots distincts et indivisibles répartis comme suit :

- **lot 01** : acquisition de de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH) ;
- **lot 02**: acquisition de fournitures de bureau de produits d'entretien et de fournitures spécifiques au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 01 et d'un million (1 000 000) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 /25 49 99 00 à 09 poste 40 08, sis à Ouaga 2000, avant **le 25/04/2024 à 09 heures 00** TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de Cinquante-trois millions cinq cent mille (53 500 000) F. CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) répartis comme suit :

lot 01 :

- montant minimum : neuf millions six cent mille (9 600 000) francs CFA TTC ;
- montant maximum : vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

lot 02 :

- montant minimum : seize millions (16 000 000) francs CFA TTC;
- montant maximum : trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Acquisition d'imprimés et fournitures de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix

Avis de Demande de Prix à commandes
N°2024-06/ABNORM/DG/PRM du 19/03/2024
Financement : Budget ABNORM, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'AGENCE BURKINABÉ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÉ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition d'imprimés et fournitures de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions sont en un lot unique intitulé : acquisition d'imprimés et fournitures de bureau.

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent soixante-dix-sept mille (477 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, avant **le 05/04/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : quinze millions neuf cent mille (15 900 000) FCFA.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOG

Fourniture de divers consommables au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix à commande
N° :04-2024/ES/DG/SG/PRM du 11 mars 2024
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 des Editions Sidwaya.

1. La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de divers consommables au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Plusieurs lots :

Lot 1 : fourniture de plaques offset Speed Master ;

Lot 2 : fourniture de solution de lavage, d'alcool isopropilique, solution de mouillage et de blanchets.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024. Il est de vingt (20) jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96– 25 31 20 39.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96– 25 31 20 39 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1, et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à la Comptabilité des Editions Sidwaya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1, et de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 2, et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96– 25 31 20 39, avant le **05/04/2024 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Lot 1 : seize millions huit cent vingt-cinq mille (16 825 000) francs CFA TTC

Lot 2 : vingt-trois millions quatre cent cinquante mille (23 450 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable des marchés

Boubacar OUATTARA

Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts, des Lettres et de la Communication

Réalisation de foyers pour conduite de gaz au profit des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de Pô et de Ziniaré

Avis de demande de prix
N° :2024-010/MJDHRI/SG/DMP du 20/03/2024
Financement : Budget Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2024.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : réalisation de foyers pour conduite de gaz au profit des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de Pô et de Ziniaré tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique intitulés comme suit : réalisation de foyers pour conduite de gaz au profit des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de Pô et de Ziniaré.

L'enveloppe prévisionnelle est : vingt-huit millions huit cent cinquante mille (28 850 000) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance; Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du Faso, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (DG-CMEF/MEFP). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, au plus tard **le 05/04/2024 à 09 heures 00** minute. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés.

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CANTINE DU SIÈGE DE LA CARFO À OUAGA 2000

Avis de demande de prix
N° :2024-005/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

Budget prévisionnel : 28 650 123 francs CFA TTC.

1. La CARFO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réfection de la cantine du siège de la CARFO à OUAGA 2000, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et qu'elles soient en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

-Travaux de réfection de la cantine du siège de la CARFO à OUAGA 2000.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. (Sans objet)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot au siège de la CARFO à OUAGA 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant huit cent cinquante-neuf mille cinq cent trois (859 503) francs CFA devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3ème étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant **le 05/04/2024 à 9 h00mn** TU. L'ouverture des plis sera faite le même jour à partir de 9heures 30 minutes TU en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

TRAVAUX DE REFECTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE SEMENCES FORESTIERES

Avis de demande de prix
N°2024- 03/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM
Financement: Budget CNSF, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des Marchés publics gestion 2024, du Centre National des Semences Forestières.

1. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- **Lot 1** : Travaux de réfection de la toiture du bâtiment du nouveau siège du Centre National des Semences Forestières (CNSF).
Enveloppe prévisionnelle : Trente-quatre millions trois cent huit mille cent deux (34 308 102) F CFA TTC

- **Lot 2** : Travaux de réfection du bâtiment de l'Antenne Régionale des Semences Forestières (ARSF) de Bobo Dioulasso.
Enveloppe prévisionnelle : six millions quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-sept (6 099 367) F CFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 60 jours pour chacun des lots

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés tel : 70 34 16 52.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à la régie des recettes du Centre National des Semences Forestières (CNSF) sis à Kossoghin route de Kongoussi. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de :

- Lot 1** : un million (1 000 000) Francs CFA
- lot 2** : cent cinquante mille (150 000) Francs CFA

devront parvenir au secrétariat de la direction Générale du Centre National de Semences Forestières (CNSF), avant **le 05/04/2024 à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le **Président de la CAM**

Soumana ZELA

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MIRADOR ET DE REALISATION D'UN FORAGE POSITIF A GROS DEBIT EN VUE DE LA REHABILITATION DU SYSTEME D'AEPS AU PROFIT DE LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE BANFORA

Avis de demande de prix
N° : 2024-011/MJDHRI/SG/DMP
Financement : Budget Etat – Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions.

1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions lance une demande de prix ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MIRADOR ET DE REALISATION D'UN FORAGE POSITIF A GROS DEBIT EN VUE DE LA REHABILITATION DU SYSTEME D'AEPS AU PROFIT DE LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE BANFORA.

Les travaux seront financés sur les ressources du Budget de l'Etat - Exercice 2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en deux (02) lots ci-après :

- **Lot 1** : Construction d'un mirador à la MAC de Banfora

- **Lot 2** : Réalisation d'un forage positif à gros débit en vue de la réhabilitation du système d'AEPS à la MAC de Banfora

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder: cent vingt (120) jours pour le lot 1 et soixante (60) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions.

Avenue de l'indépendance : Immeuble du Faso-sise au 3ème étage Ville : Ouagadougou - Code postal : 01 BP : 526 Ouaga 01.
Pays : Burkina Faso. Numéro de téléphone : 25 40 92 22.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions. Avenue de l'indépendance. Immeuble du Faso-sise 3ème étage: Ouagadougou. Tél: 25 40 92 22 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Fcfa pour le lot 1 et de Trente mille (30 000) Fcfa pour le lot 2, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1** : cinq cent mille (500 000) FCFA

- **Lot 2** : deux cent mille (200 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions. Avenue de l'indépendance. Immeuble du Faso-sise troisième étage. Ouagadougou. Tél : 25 40 92 22 avant le **05/04/2024 à 09 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leur offre pour un délai de validité de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

1. Le montant prévisionnel du marché est de :

- Lot 1 : Construction d'un mirador à la MAC de Banfora pour un montant prévisionnel de trente millions (30 000 000) de FCFA TTC

- Lot 2 : Réalisation d'un forage positif à gros débit en vue de la réhabilitation du système d'AEPS à la MAC de Banfora pour un montant prévisionnel de quinze millions (15 000 000) de FCFA TTC

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Constitution d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens, services et travaux ainsi que des consultants pour les procédures de demande de cotation et de consultation de consultants

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2024-002/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM du 22 mars 2024**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activité révisé au titre de l'année 2024, le Centre National de Semences Forestières souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens, services et travaux ainsi que des consultants pour les procédures de demande de cotation et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

I. Fournitures et équipements

LOT 1 Acquisition d'imprimés et de fourniture de bureau
LOT 2 Achat de billets d'avion

II. Travaux

LOT 3 Travaux d'aménagement de l'espace de la cafétéria
LOT 4 Réparation de la plomberie
III. Prestation de services
LOT 5 Location de camion pour transport de plants

IV. Prestations intellectuelles

LOT 6 Recrutement d'un consultant pour l'audit des comptes 2023 de PARMEV/BF
LOT 7 Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude environnemental du projet PAREFA 3C
LOT 8 Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude environnemental d'un nouveau projet
LOT 9 Recrutement d'un consultant pour le suivi contrôle des travaux de réfection de bâtiments

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Par ailleurs, le CNSF rappelle aux fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services à son niveau qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à madame la Directrice Générale du Centre National de Semences Forestières indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier et du numéro IFU;
- Une copie de l'agrément, de l'attestation ou autorisation en cours de validité pour les domaines d'activités exigeant de tels documents ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa localisation ainsi que les preuves de sa qualification dans le domaine d'activité choisi ;
- une description des moyens matériels et humains dont dispose l'entreprise ;

Les entreprises éligibles et désirants prendre part à la présente manifestation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot N° » au secrétariat de la Direction Générale du Centre National de Semences Forestières sis à Kossoghin route de Kongoussi au plus tard **le 10/04/2024 à 9 h00mn.**

**Le président de la commission
d'attribution des marchés**

Soumana ZELA
Contrôleur des services financiers



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 22 à 25
P. 31 à 41
P. 26

Fournitures et Services courants

REGION DU HAUTS-BASSINS

Réparation de bacs à ordures de la Commune de Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix
no 2024-10/CB/M/CAB/DMP/SCP du 06 mars 2024
Financement : Budget communal, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

1. La Commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réparation de bacs à ordures de la Commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lot unique : Réparation de bacs à ordures de la Commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de sept millions cinq cent soixante-seize mille cinq cents (9 576 500) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 70 63 50 19, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant **le 05/04/2024, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés

Mahamadou TOU
Secrétaire Administratif

ACQUISITION DE MATERIELS, OUTILLAGES ET EQUIPEMENTS AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DES CASCADES

Avis d'Appel d'Offres Accélééré
n° 2024-003/RCAS/CR/SG /PRM du 20/02/2024
Financement : Budget du Conseil Régional (FMDL), Gestion 2024.

Cet avis d'appel d'offre fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du conseil régional des cascades.

1. Le conseil régional des cascades lance un appel d'offre ayant pour objet l'acquisitions de matériels et équipements tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offre. Les acquisitions seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de l'appel d'offre.
2. Le conseil régional sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des matériels et équipements, répartis en trois (03) lots :
Lot 1 : « acquisition de matériels et outillages scolaire au profit du Conseil régional des Cascades » ; pour un montant prévisionnel de quinze millions (15 000 000) F.CFA TTC.
Lot 2 : « acquisition de matériels et outillages agricoles au profit du Conseil régional des Cascades » ; pour un montant prévisionnel de quarante-cinq millions (45 000 000) F.CFA TTC.
Lot 3 : « acquisition de matériels de génie civil pour les apprenants du CRFP au profit du Conseil régional des Cascades » ; Pour un montant prévisionnel de soixante-six millions (66 000 000) F.CFA TTC.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Le délai de livraison est de soixante (60) jours pour le lot 1 et quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 2 et 3.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés du conseil régional au 20 91 16 20 / 71 77 21 56 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au conseil régional des cascades (Banfora) tous les jours ouvrables de 07heure 30 minutes à 16 heures du lundi au jeudi et le vendredi de 07heure 30 à 16 heure 30.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Néant Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1 ; trente mille (30 000) pour le lot 2 et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 3 au trésor régional des cascades. La méthode de paiement sera le numéraire. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offre par le candidat. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main à la personne responsable des marchés dans son bureau.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offre, devront parvenir ou être remise à la personne responsable des marchés du conseil régional des cascades au plus tard **le 10/04/ 2024 à 09 heure 00** minute. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 1 ;et un million (1 000 000) FCFA pour les lots 2 et 3 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 10/04/2024 à 09 heure 00** au conseil régional.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

DIAO Dramane
Secrétaire Administratif

Acquisition de médicaments et consommables médicaux des services cliniques et soins d'urgence (hors CAMEG)

Avis de demande de prix
N° 2024-05/MSHP/SG/CHUR-OHG du 07/03/2024
Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de médicaments et consommables médicaux des services cliniques et soins d'urgence (hors CAMEG) composée de quatre (04) lots :

• **Lot 1** : Acquisition de consommables de stérilisation et de désinfection du matériel biomédical d'un montant prévisionnel de cinq millions cinq cent mille (5 500 000) Francs CFA HT ;

• **Lot 2** : Acquisition de dispositifs médicaux d'un montant prévisionnel de neuf millions six cent mille (9 600 000) Francs CFA HT ;

• **Lot 3** : Acquisition d'intrants pour la production d'eau de javel et du savon liquide d'un montant prévisionnel de deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA HT ;

• **Lot 4** : Acquisition de médicaments et consommables médicaux d'un montant prévisionnel de sept millions cinq cent mille (7 500 000) Francs CFA HT ; au profit du CHUR de Ouahigouya tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai de validité du contrat s'étend jusqu'au 31 décembre 2024. Le délai d'exécution de chaque commande est de quinze (15) jours pour le lot 3 et trente (30) jours pour les lots 1 ; 2 et 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics ;
Téléphone : 74 93 13 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 et vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1 ; 2 et 4 à l'agence comptable du dit établissement. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) avant **le 05/04/2024 à 09heures** 00mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 1 ;
- deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA pour le lot 2 ;
- soixante-dix mille (70 000) FCFA pour le lot 3 et
- deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 4.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des marchés publics,
Président de la Commission d'Attribution des marchés**

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

Travaux d'aménagement dev piste touristique et la construction d'une salle d'apprentissage + bureau et réhabilitation du magasin central du CRFP

Avis de demande de prix
N° :2024-002/RCAS/CR/SG/PRM
Financement : Budget du Conseil Régional, Gestion 2024 (FMDL).

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2024 du Conseil Régional des Cascades.

1. La Personne Responsable des Marché lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant un agrément de type T2 pour le lot 1 et B1 pour le lot 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

-Lot1 « Travaux d'aménagement de piste touristique, route des Cascades au profit du Conseil Régional » pour un montant prévisionnelle de quarante-six millions sept cent cinquante mille (46 750 000) F CFA ;

-Lot2 « Travaux de construction d'une salle d'apprentissage + bureau et réhabilitation du magasin central du CRFP au profit du Conseil Régional » pour un montant prévisionnelle de treize millions trois cent mille (13 300 000) F CFA

3. -Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :90 jours pour le lot 1 et 60 jours pour le lot 2

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au Conseil Régional des Cascades.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du Conseil Régional des Cascades tous les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn.

4. Tout soumissionnaires éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la Personne responsable des marchés sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Régionale des Cascades. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au Conseil Régional des Cascades, avant **le 05/04/2024, à 9heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

Dramane DIAO
Secrétaire Administratif

Travaux de réalisation d'une mini Adduction Eau Potable (AEP) neuve dans le village de Moukounien au profit de la commune de Boni

Avis de demande de prix
N° 2024-001/RHBS/PTUY/CBN/CCAM
Financement : budget communal (ressource transférée du MEEEA), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Boni.

La Mairie de Boni lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux d'une mini Adduction Eau Potable (AEP) neuve dans le village de Moukounien, au profit de la commune de Boni tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant un agrément U1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés d'un seul lot :
Lot unique : Travaux de réalisation d'une mini Adduction Eau Potable (AEP) neuve à Moukounien dans la commune de Boni, Financement : budget communal (ressource transférée du MEEEA), gestion 2024
Montant prévisionnel : 37 400 000 FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent vingt (120) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés tel : 70 99 99 39

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Président de la Commission communale d'Attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Boni, avant le **05/04/2024, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Présidente de la CCAM

Bibata OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Travaux de réhabilitation d'une Adduction d'Eau Potable simplifiée dans la région des Hauts-Bassins (AEPS de Kien) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins

Avis de demande de prix
N° 2024 -00000003/MATDS/RHBS/GBD/CRAM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins.

1 .La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2 .La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément U2 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés d'un (01) seul lot : Travaux de réhabilitation d'une Adduction d'Eau Potable simplifiée dans la région des Hauts-Bassins ((AEPS de Kien) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins pour un montant prévisionnel de soixante-neuf millions six cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt (69 649 780) Francs CFA TTC.

3 .Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Cent vingt (120) jours.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts Bassins au 1er Etage, 01 BP 2250 Bobo Dioulasso 01, Tél 20 97 02 56 tous les jours ouvrables de 7h 30 minutes à 12h30 minutes et de 13 h à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA à la Trésorerie Régionale de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2000000) Francs CFA devra parvenir ou être remises à la section comptabilité du Service Administratif et Financier du Gouvernement de Bobo, 01 BP 9448 Bobo Dioulasso 01 ; Tél 20 98 53 36 ; au plus tard **le 05/04/2024 à 9 Heures...mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 .Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Le Président de la Commission
Régionale d'Attribution des Marchés**

Abraham Y. SOMDO
Administrateur Civil

Réalisation de divers travaux de bâtiment et d'électricité au profit de la Commune de Boussé

Avis de demande de prix

N° : N°2024-001/ RPCL/PKWG/CBSS/M/SG/PRM DU 06 MARS 2024

Financement : Budget Communal/Transfert Santé +Fonds Minier, Gestion 2024

Montant prévisionnel : lot1 : 30 215 670 FCFA TTC, lot2 : 31 816 198 FCFA TTC,
lot3 : 22 885470 FCFA, lot4 : 10 727 381 FCFA TTC, Lot5 : 42 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Boussé.

1-La Commune de Boussé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de divers travaux de bâtiment et d'électricité. Les travaux constitués en cinq (05) lots seront financés par le budget communal, transfert Santé + Fonds Minier, Gestion 2024.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour tous les lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en cinq (05) lots :

- **Lot1** : travaux de construction du dispensaire de Goundrin + une (01) latrine à quatre (04) postes avec une douche pour le dispensaire+ un (01) incinérateur,
- **Lot 2** : travaux de construction de la maternité de Goundrin+ une (01) latrine à quatre (04) postes avec douche pour la maternité,
- **Lot 3** : travaux de construction de deux (02) logements munis chacun d'une (01) cuisine et d'une (01) latrine au CSPS de Goundrin,
- **Lot 4** : travaux de construction d'un (01) dépôt pharmaceutique au CSPS de Goundrin + Réfection de la morgue au CMA de Boussé +Raccordement en électricité des CSPS de Kourian et Kaonghin,
- **Lot 5** : Travaux de construction de trois (03) blocs de dix (10) boutiques au marché de Boussé

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder Quatre-vingt-dix (90) jours pour tous les lots.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Boussé tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au 78 84 39 00.

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de Marchés de la mairie de Boussé et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lot1, 2, 3, 5 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot4 auprès de la trésorerie principale de Boussé.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de : lot1 : neuf cent mille (900 000), lot2 : neuf cent cinquante mille (950 000), lot3 : six cent quatre-vingt mille (680 000), lot4 : trois cent vingt mille (320 000), lot5 : un million deux cent cinquante mille (1 250 000) devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Boussé, avant **le 05/04/2024, à neuf (09) heures, heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7-Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour tous les lots à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Balélé Cyrille BAYILI

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE SANDOGO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA

Avis de demande de prix
N°2024-002/RPCL/PKWG/ CSGBL/SG du 08/02/2024
Financement : Budget communal/Fonds minier, gestion 2024
Montant prévisionnel : Lot unique :28 000 000 FCFA TTC

Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE SANDOGO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Sourgoubila.
La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction de quatre (04) salles de classe au lycée de Sandogo au profit de la Commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal/ Fonds minier, gestion 2024.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés agrément catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe au lycée de Sandogo au profit de la commune de Sourgoubila.
3. Le délai d'exécution ne devra pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés tous les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h00.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie principale de Boussé.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Huit cent mille (800 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant **le 05/04/2024, à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Sougué BENIN
Secrétaire Administratif

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU CEG DE SANON AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA

Avis de demande de prix
N°2024-001/RPCL/PKWG/ CSGBL/SG du 08/02/2024
Financement : Budget communal/transfert MENAPLN, gestion 2024
Montant prévisionnel : Lot unique : 28 451 505 FCFA TTC

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Sourgoubila.

La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe au CEG de Sanon au profit de la commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal/ transfert MENAPLN, gestion 2024.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés agrément catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe au CEG de Sanon au profit de la commune de Sourgoubila.

3 Le délai d'exécution ne devra pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30mn et de 13h à 16h00.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie principale de Boussé.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant **le 05/04/2024, à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Sougué BENIN
Secrétaire Administratif

Réalisation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Batié

Avis de demande de prix

N° : 2024-01/R.SUO/P.NBL/C.BAT/CCAM du 20/03/2024

Financement : Budget communal, Gestion 2024/transfert MENAPLN

Montants prévisionnels : Lot 1 : 47 760 014 FCFA TTC

Lot 2 : 76 666 667 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Batié.

1. La commune de Batié lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Réalisation d'un (01) bloc de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin (équipés et électrifiés) + trois (03) blocs de latrines à l'école de Kankoumana ;

Lot 2 : Réalisation de deux (02) blocs pédagogiques (deux (02) salles de classe + Salles des professeurs équipées et électrifiées ; deux (02) salles de classe + Bureau des surveillants équipés et électrifiés) + Administration + trois (03) blocs de latrines au CEG de Welinko.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot1 et soixante-quinze mille (75 000) francs FCFA pour le lot2 à la perception de Batié. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA pour le lot1 et deux millions (2 000 000) francs CFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié, avant **le 05/04/2024, à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Batié, le 20/03/2024

La Personne Responsable des Marchés,

Abou-Bakari TRAORE

Secrétaire Administratif

RECRUTEMENT D'UN CABINET OU UN BUREAU D'ETUDE POUR L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DES CASCADES

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024-001/RCAS/CR/SG/PRM
DU 20 FEVRIER 2024**

1- La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Conseil régional des Cascades, gestion 2024.

2- Source de financement.

Le Conseil régional des cascades (CR-CAS) a obtenu des fonds de l'Etat, afin de financer l'élaboration de son schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un consultant (Cabinet/Bureau d'étude) pour l'élaboration du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire des Cascades.

3- Le Cabinet ou le bureau d'études ou le groupement de bureaux d'études aura principalement à :

- collecter auprès des services centraux, déconcentrés et autres acteurs (ONG de développement, associations, etc.) les données et informations nécessaires à l'ensemble des diagnostics et analyses dans le cadre de l'élaboration du SRADDT ;
 - mener des entretiens auprès de leaders d'opinion, des personnes ressources ou des notabilités dans le cadre de l'élaboration du SRADDT;
 - rédiger le rapport de diagnostic territorial du SRADDT sous toutes les composantes du territoire;
 - rédiger des monographies synthétiques de chaque province pour ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces ainsi que les problématiques spécifiques, les enjeux et défis de développement;
 - soumettre le rapport provisoire de diagnostic territorial au Comité technique de suivi;
 - prendre en compte les amendements et orientations du Comité technique de suivi dans le rapport provisoire de diagnostic territorial
 - restituer le rapport de diagnostic territorial du SRADDT aux CPADDT et à la CRADDT;
 - rédiger le rapport final de diagnostic territorial du SRADDT prenant en compte les amendements des CPADDT et de la CRADDT;
 - Rédiger le rapport provisoire de prospective territoriale et de la charte de mise en oeuvre du SRADDT.
 - Soumettre au Comité technique de suivi (CTS), le rapport provisoire de prospective territoriale et de la charte de mise en oeuvre du SRADDT;
 - Prendre en compte les amendements du CTS;
 - rédiger le rapport provisoire du SRADDT;
 - restituer à la CRADDT l'avant-projet de SRADDT;
 - prendre en compte les amendements de la CRADDT;
 - déposer le rapport provisoire ou avant-projet du SRADDT pour soumission à la CNADDT;
 - prendre en compte les amendements de la CNADDT;
- déposer le projet du SRADDT;
- mettre à la disposition du Conseil régional, les productions cartographiques sous format JPEG ou PDF, les projets SIG et la base de données socioéconomiques et à référence spatiale de l'étude.
 - Délai d'exécution est de : Cent vingt (120) jours.
 - des bases de données et des images satellitaires (réaliser);
 - restituer le rapport provisoire du SRADDT à la CNADDT.

Montant prévisionnel : soixante-dix millions (70 000 000) F CFA TTC.

4- Critères d'évaluation :

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (cinq (05) derniers, années)(joindre obligatoirement) les copies des pages de garde et de signature des marchés approuvés et d'attestations de bonne fin).Seules les expériences dûment prouvées seront prises en considération.
- Aussi, le Conseil Régional peut à tout moment demander aux soumissionnaires, la présentation des Originaux aux fins de vérification .
- Les six (06) meilleurs expérimentés seront retenus pour la suite de la procédure de sélection.

5- Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Par conséquent, ils ne devront joindre au dossier que les références qui ont un lien avec les missions d'études techniques. Par ailleurs, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6- Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité

Prestations intellectuelles

contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le montant de la proposition (sélection qualité coût) ; pour la négociation du contrat .

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessus dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du Conseil régional des Cascades : du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h TU et vendredi de 7h 30 mn à 12h30mn et de 13h30 à 16h 30 mn TU.

8- Les manifestations d'intérêt avec la mention « L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région des cascades » doivent être déposées à l'adresse ci-dessus : Secrétariat général du Conseil régional des cascades bureau de la Personne Responsable des Marchés ; Tél. : 71 77 21 56, au plus tard **le 10/04/2024 à 09 heures T.U.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui Souhaitent y assister.

10 **.Réserve**

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure et de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Manifestation d'intérêt.

**Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Dramane DIAO
Secrétaire Administratif

**Constitution supplémentaire d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la
DIRECTION REGIONALE DE L'URBANISME DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT
POUR L'ANNEE 2024**

**Avis à manifestation d'intérêt
n°2024-002/MUAFH/RHBS/DRUAFH**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat des Hauts Bassins souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

Achats de biens

- Lot 1 Achat de produits d'entretien
- Lot 2 Achat d'imprimés spécifiques
- Lot 3 Autres achats de biens

Entretien et maintenance

- Lot 1 Entretien et refecton de batiments autres intérieur et extérieur
- Lot 2 Entretien réparation de véhicules à 2 roues

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à vis de l'administration. La Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat des Hauts Bassins rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le Directeur Régional de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat des Hauts Bassins indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Une copie de l'Identifiant Unique Fiscal ;
7. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention-réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné :

- au secrétariat de la Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat des Hauts Bassins 01 BP 1039 Bobo-Dioulasso 01.
- au plus tard **le 10/04/2024 à partir de 09 heures** .

Le Directeur Régional

Lassané OUEDRAOGO

Ingénieur du Génie Civil
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Transports,
des Infrastructures, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations de la DPEPS/YAGHA

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/ / MENAPLN-R/SHL-DREPS/SHL-DPEPS/YAGHA**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Yagha (DPEPS/YAGHA) souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de biens et services dans le cadre de ses procédures de de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

I) Fournitures

1. Mobilier et matériels de logement et de bureau
2. Matériels informatiques de bureau
3. Matériels de transport de service et de fonction
4. Produits informatiques et péri-informatiques
5. Fournitures de bureau
6. Fournitures scolaires
7. Matériels et pièces de rechange
8. Fournitures diverses

II) Prestations de services

1. Entretien et maintenance de véhicules deux (02) roues
2. Entretien et maintenance de bâtiments intérieurs et extérieurs
3. Entretien et maintenance de matériels informatiques
4. Nettoyage des bâtiments
5. Restauration (pause-café, pause-déjeuné, pause-café renforcée, collation, cocktail)
6. Loyers et charges locatives

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

La Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Yagha rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Gestionnaire de la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Yagha indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations ;

DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé au secrétariat général de la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Yagha au plus tard **le 10 avril 2024 à 09 heures 00 minute**. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit de la DPEPS/YAGHA » ainsi que le numéro du lot concerné.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

RENSEIGNEMENTS

18. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux contacts : 77 86 18 18/02 70 18
- L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Provincial

Somnoma QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



La célérité dans la transparence